



Chambre des communes
CANADA

Comité permanent des pêches et des océans

FOPO • NUMÉRO 045 • 1^{re} SESSION • 38^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mardi 27 septembre 2005

Président

M. Tom Wappel

Toutes les publications parlementaires sont disponibles sur le
réseau électronique « Parliamentary Internet Parlementaire » à l'adresse suivante :

<http://www.parl.gc.ca>

Comité permanent des pêches et des océans

Le mardi 27 septembre 2005

•(1000)

[Traduction]

Le président suppléant (M. Scott Simms (Bonavista—Gander—Grand Falls—Windsor, Lib.)): Bonjour. Soyez les bienvenus à Bonavista, la plus vieille communauté de pêche d'Amérique du Nord.

Je dépose mon maillet avant de blesser quelqu'un.

Je remercie tous les membres du comité ici présents de me faire l'honneur de présider cette séance, à titre de député de Bonavista. C'est la première fois que je préside la séance et c'est la première séance à laquelle j'assiste à l'extérieur du Parlement. Je compte donc sur votre aimable indulgence, mesdames et messieurs.

Je tiens en outre à souhaiter la bienvenue aux membres de l'assistance, c'est-à-dire aux habitants de Bonavista. Il s'agit d'une séance du Comité permanent des pêches et des océans, un prolongement du Parlement. Soyez tous les bienvenus.

L'ordre du jour est le suivant: conformément à l'article 108(2) du Règlement, examen de la morue du Nord incluant les événements menant à la réduction de la pêche et la défaillance des stocks de se renouveler depuis le moratoire. C'est la raison pour laquelle nous sommes ici. Nous faisons cet examen à la suite d'une motion adoptée le 8 février, si je ne me trompe. Nous avons déjà consacré plusieurs séances à cette question.

Nous sommes en déplacement à l'extérieur du Parlement pour des raisons évidentes. Nous voulons aujourd'hui entendre les témoignages des habitants de Bonavista et des personnes qui pêchent dans ces eaux quotidiennement. Nous voici donc à Bonavista. Demain, mardi, nous serons à Port Blandford—au Terra Nova Lodge—et, jeudi et vendredi, nous tiendrons nos audiences à St. John's.

Je voudrais présenter mes collègues. À ma gauche, c'est Loyola Hearn, député de Terre-Neuve et Labrador, puis Gerald Keddy et Randy Kamp, qui représente une circonscription de la Colombie-Britannique.

[Français]

Bienvenue à Bonavista, monsieur Blais. La circonscription de M. Blais est Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine.

[Traduction]

Ensuite, voici Peter Stoffer, de la Nouvelle-Écosse; parmi les membres du parti gouvernemental, voici M. Shawn Murphy, de l'Île-du-Prince-Édouard, et quelqu'un que la plupart d'entre vous connaissent, Bill Matthews, député de Random—Burin—St. George's. Je m'appelle Scott Simms et je suis votre député de Bonavista.

Je signale que Gerald Keddy est de la Nouvelle-Écosse. Veuillez m'excuser cet oubli, monsieur. À propos, il a une question à poser au sujet du bateau qui se trouve là. Quel est le nom inscrit sur la voile, tout à l'arrière du bateau? Je prie quiconque peut répondre à cette

question d'aller trouver M. Keddy plus tard dans la matinée, après la pause.

C'est un honneur pour nous d'accueillir comme premier témoin, ce matin, la mairesse de Bonavista. Bien que ce soit une journée d'élections aujourd'hui, elle n'a pas beaucoup de travail car elle a dernièrement été nommée mairesse de Bonavista par acclamation. Madame Fitzgerald, veuillez nous pardonner si nous vous envions d'avoir été élue par acclamation. Nous vous félicitons d'avoir été réélue.

Vous disposez au maximum de 15 minutes pour un discours préliminaire. J'insiste sur le fait que nous aimerions que vous parliez lentement car nous avons des services d'interprétation, comme vous pouvez le constater, et qu'ils interprètent actuellement de l'anglais vers le français. Cela leur facilite la tâche et, par conséquent, nous apprécierions votre collaboration. Après votre exposé, mes collègues, que vous voyez ici, vous poseront des questions.

Vous disposez donc de 15 minutes, madame Fitzgerald.

•(1005)

Mme Betty Fitzgerald (maire, Municipalité de Bonavista): Monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du comité, chers invités, mesdames et messieurs, je tiens tout d'abord à souhaiter à tous et à toutes la bienvenue dans la belle ville historique de Bonavista, en mon nom personnel, au nom du conseil municipal et au nom des habitants de la ville.

Je représente aujourd'hui les habitants de la plus grosse ville de pêcheurs d'Amérique du Nord dont l'unique moyen de subsistance est la pêche. J'ai pour mission d'exposer les problèmes relatifs à notre pêche. Cette région a connu de mauvaises et de bonnes années. Certaines années, nos pêcheurs ont dû trouver des emplois sur la terre ferme parce qu'ils ne voulaient pas continuer à puiser dans une ressource qui se faisait rare. Ils ont également connu ce qu'ils appellent des années de surabondance. Les quantités de poissons dans nos baies étaient telles que notre usine ne suivait pas à transformer le produit assez rapidement avec 700 ouvriers. Je pense que près de 250 personnes travaillent actuellement dans notre usine, ce qui représente une diminution importante des effectifs.

Il y a ensuite le problème des permis qui s'est posé. Un nombre croissant de permis ont été accordés pour des usines à Terre-Neuve et plus le nombre d'usines augmentait, plus la quantité de poisson à transformer dans les usines déjà en place diminuait. C'est ce qui a causé le plus de tort à notre usine. Il y a quelques années, notre ville a connu de nombreux problèmes en ce qui concerne la pêche. Nous avons communiqué régulièrement avec le gouvernement.

Je pourrais lire mon texte, mais je pense que vous avez tous un exemplaire du document que j'ai devant moi.

En 1991, John Crosbie, qui était alors ministre des Pêches, a fermé la pêche de la morue du Nord, ce qui a durement touché non seulement la ville de Bonavista mais aussi toute la province; nous ne nous sommes d'ailleurs pas encore remis des conséquences de cette fermeture. Il y a quelques années, notre pêche côtière a cessé. Nous avons à nouveau été très éprouvés. Nous voudrions maintenant qu'une pêche côtière soit remplacée par une pêche commerciale qui rendrait aux habitants de la région leur dignité et leur fierté. Cette pêche leur permettrait en outre de retrouver des emplois et de remettre leurs bateaux à l'eau; les habitants de nos communautés de pêcheurs pourraient alors envisager l'avenir avec optimisme.

J'ai vu des personnes chez lesquelles le stress causé par l'incapacité de pêcher avait atteint un niveau si élevé que leur état de santé se détériorait. Des ouvriers de notre usine venaient nous trouver parce qu'ils ne savaient pas où aller. La diminution actuelle du stock de crabes aggrave encore la situation.

Il est essentiel pour nous que l'on rétablisse la pêche côtière et pourquoi pas notre pêche de subsistance. Je pense que de 3 000 à 4 000 tonnes métriques de poisson n'auraient pas une incidence marquée sur les stocks de morue dans nos baies. Au cours d'une table ronde qui a été tenue plus tôt dans l'année, tous les participants, même les représentants du MPO et les scientifiques, ont reconnu que les stocks dans nos baies étaient considérables et que l'on pourrait y pratiquer une pêche.

Monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du comité, je crois en la justice pour tous et j'estime qu'il faut parler des problèmes auxquels sont confrontés mes administrés. J'estime en outre qu'il y a des solutions à tous les problèmes et qu'étant donné que nous connaissons la nature des problèmes, il est essentiel de prendre des mesures pour y remédier. Les problèmes sont liés au fait que des pêcheurs d'un trop grand nombre de pays, équipés de chalutiers-usines et de gros bateaux, viennent pêcher dans nos eaux et que ceux de certains pays enfreignent impunément les lois—ou alors nous ne sommes pas au courant des mesures qui sont prises pour lutter contre ce braconnage, car il est possible que certaines mesures soient prises sans que nous en soyons informés—et au fait qu'on les laisse pêcher 12 mois par an, ce qui ne laisse pas le temps aux espèces de se reproduire. Nos problèmes sont en outre liés à la surpopulation d'une espèce par rapport à une autre, au trop grand nombre de permis délivrés, problème qui se perpétue apparemment, et à l'existence de deux séries de lois et de lignes directrices, l'une pour les pêcheurs de la province et l'autre pour les autres pêcheurs.

Je pense qu'il est essentiel de faire savoir à ces pays qu'il est important de laisser croître nos stocks et, à cette fin, de respecter les lois et les lignes directrices, sinon un jour, il ne leur restera même plus de poisson à pêcher.

Il est essentiel que les conditionneurs trouvent de meilleurs débouchés pour des espèces comme la morue. Les touristes adorent la morue et ils en mangent tout le temps. Je suis bien placée pour le savoir. Lorsqu'ils viennent dans ma ville, leur première question est: Où puis-je trouver un restaurant où l'on sert de la morue? Par conséquent, je ne comprends pas pourquoi il n'y a pas de marché pour la morue; je pense que ce serait possible. Peut-être l'absence de marché est-elle due à l'appât du gain et au fait que le prix du crabe soit plus intéressant que celui de la morue? Je sais que la morue est très prisée et que les gens en veulent. Par conséquent, où est le problème?

●(1010)

Les conditionneurs ont besoin d'une nouvelle approche et les gens pourraient peut-être aider à trouver l'approche pertinente en ce qui concerne un marché pour la morue, si nous avons l'occasion d'en discuter.

On devrait cesser de délivrer des permis, pour quelque raison que ce soit. Il est essentiel d'établir un certain équilibre entre les diverses espèces qui peuplent notre océan. La raison est manifeste et est liée à la population de phoques. Nous savons que lorsque nous avions une forte population de phoques, nos stocks de morue diminuaient. La chasse au phoque a été rétablie. La morue revient, mais elle revient jusque dans notre port et saute de l'eau. On la voit sur nos plages se faufiler entre les rochers. Nous savons que les stocks de morue sont abondants dans nos baies. Est-ce que vous saviez que la morue mange des bébés crabes et que notre pêche au crabe diminue? Si cela continue, nous n'aurons plus de stock de crabe non plus.

Il est par conséquent essentiel que nous établissions un équilibre entre les diverses espèces qui peuplent l'océan. Il est essentiel d'attirer les espèces dans une zone où ce sera avantageux pour nous. Je pense que l'équilibre est la clé en ce qui concerne notre pêche. Je pense que la pêche à la morue à petite échelle, une pêche côtière, pourrait favoriser cet équilibre. Je pense que, comme le disait notre député, une pêche côtière est absolument essentielle, surtout dans des régions comme celle de Bonavista et dans d'autres régions de la province de Terre-Neuve et du Labrador.

Nous estimons qu'il est essentiel d'agir en ce qui concerne ces facteurs majeurs, à savoir l'octroi d'un trop grand nombre de permis, la surpêche, la présence toute l'année de chalutiers-usines étrangers, l'existence de deux séries de lignes directrices et de lois, la surpopulation et la recherche d'un équilibre, la recherche d'une possibilité d'accroître les débouchés en ce qui concerne la morue, l'autorisation d'une pêche de subsistance commerciale dans les zones où les stocks sont élevés et d'une pêche commerciale également. Nous estimons que cela permettrait de rétablir une pêche équilibrée et satisferait toutes les parties concernées. Il faut écouter les pêcheurs qui ont bien garde de ne pas détruire l'industrie dont dépend leur survie. Ces pêcheurs savent de quoi ils parlent.

Je tiens à remercier notre député, M. Scott Simms, et les membres du comité d'être venus dans notre ville et de nous permettre d'exprimer nos préoccupations en exposant ce que nous considérons comme des solutions aux problèmes. Je vous invite à revenir en espérant qu'à la prochaine occasion, vous visiterez notre ville historique de Bonavista dont je suis la mairesse.

Merci encore. Je voudrais signaler en outre que je pense que les personnes qui prendront la parole cet après-midi, c'est-à-dire les pêcheurs, vous donneront beaucoup plus d'information que moi. Ce sont eux qui pêchent avec leurs bateaux. Ce sont eux qui pratiquent la pêche. Ce sont eux qui peuvent vous donner les informations les plus pertinentes.

Merci encore d'être venus dans notre ville.

●(1015)

Le président suppléant (M. Scott Simms): Je vous remercie, madame la mairesse.

Nous allons passer maintenant aux questions. Le temps alloué pour les questions varie, mais nous répartissons équitablement le temps total dont nous disposons pour les questions entre les divers partis. C'est un représentant du Parti conservateur qui vous posera la première question, puis un représentant du Bloc québécois posera la suivante. Ensuite, c'est M. Stoffer qui posera des questions pour le NDP, puis il y aura une question du parti gouvernemental.

Avant de passer aux questions, je voudrais signaler la présence de quelques personnes. Je remarque la présence de quelques membres du conseil municipal de Bonavista. Pour la gouverne de mes collègues, je signale la présence de Glen Little, qui est conseiller municipal. Je signale également la présence de Hedley Butler, également conseiller municipal. J'espère n'avoir oublié personne. Je signale en outre la présence de notre représentant à l'Assemblée législative provinciale, M. Roger Fitzgerald, député de Bonavista-Sud et président adjoint de l'Assemblée législative. Les accolades se poursuivent. Soyez les bienvenus.

Passons aux questions. Je vous remercie d'avance de faire l'effort de parler lentement pour faciliter la tâche à nos interprètes. Nous commencerons par une série de questions de 10 minutes, avec M. Hearn.

M. Loyola Hearn (St. John's-Sud—Mount Pearl, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président. Félicitations pour vos nouvelles fonctions. C'est formidable d'avoir l'occasion de présider la séance du comité qui se déroule dans la région que vous représentez, d'autant plus que les travaux du comité pourraient être très importants pour votre région, et aussi pour ma ville.

Je pense que M. Simms a signalé en début de séance que ce mandat nous a été confié en février. Certaines personnes pourraient se demander pourquoi il a fallu attendre autant de mois pour que nous venions ici. Nous devions tenir ces audiences à travers notre province au printemps, mais aucun des partis n'a eu l'autorisation de faire des déplacements alors parce que les fonds faisaient défaut à Ottawa. Par conséquent, nous avons dû rester à Ottawa.

C'était peut-être toutefois un bien pour un mal car on avait initialement l'intention de poser la question que nous posons en fait au cours de ces audiences: pourquoi, 13 ans après la mise en place du moratoire, les stocks de morue du Nord ne se sont-ils pas rétablis dans de fortes proportions, si ce n'est peut-être dans les zones côtières? Je tiens à préciser en effet, pour la gouverne des incrédules, qu'il semblerait que les stocks côtiers soient en voie de rétablissement.

Cependant, au cours de l'été, on a assisté dans cette province à des manifestations auxquelles nous n'étions plus habitués et comme il n'y en avait plus eu depuis des années, manifestations causées, à mon avis, par l'exaspération.

Nous tentons en l'occurrence de trouver des réponses à certaines des questions qui ont été posées au cours de l'été. Est-ce que la morue revient? Est-ce que les stocks de baie sont abondants? Peuvent-ils soutenir une pêche commerciale? Faudrait-il mettre en place une pêche récréative? Nous voulons donc nous assurer que l'été prochain, nous ne devons plus poser ces questions pour recevoir pour toute réponse un «Je ne sais pas».

Nous entendons les commentaires des personnes qui sont le plus au courant de la situation—les pêcheurs—, mais aussi de témoins indépendants. Nous entendons les commentaires de scientifiques, de biologistes et de spécialistes en migrations. Nous entendons le témoignage de personnes et de scientifiques indépendants qui n'ont pas à faire preuve de loyauté envers qui que ce soit et qui servent uniquement la science.

En regroupant ces informations éparses ou ces grappes d'informations, nous devrions être en mesure de trouver des réponses convaincantes et solides. Personne ne l'avait vraiment fait et c'est pourquoi nous avons demandé au comité de se déplacer dans notre province. C'est pour cette raison.

Pour en revenir à ma question, madame la mairesse, des personnes comme Bill, comme Scott et moi-même, qui représentent Terre-Neuve et le Labrador, savent très bien de quoi elles parlent. Nous avons revécu la situation. Je représentais notamment Trepassey lorsque les stocks ont diminué. Je vivais sur la côte sud. Nous savons très bien ce que représente la pêche pour notre province.

Vous avez mentionné votre usine où le nombre de travailleurs oscille actuellement autour de 250. Pour la gouverne des membres du comité et de ceux qui ne sont pas conscients des conséquences de cette situation, pouvez-vous dire combien de personnes travaillaient à Bonavista, pendant combien de semaines l'usine est en activité à l'heure actuelle et pendant combien de semaines elle était en activité lorsque la morue était abondante?

• (1020)

Mme Betty Fitzgerald: Je peux répondre à cette question car je travaillais à notre usine dans les années 60. J'ai travaillé jusqu'à 16 heures par jour et j'aurais pu travailler pendant de plus longues heures. Actuellement, les travailleurs de l'usine ont un emploi qui dure juste assez pour être admissibles à l'assurance-emploi. Les travailleurs ont de la chance s'ils arrivent à accumuler les 12 ou 14 semaines ou le nombre minimum de semaines nécessaires. Certains travailleurs n'arrivent pas à accumuler le nombre de semaines de travail minimum. Certaines personnes qui viennent à l'hôtel de ville actuellement et qui ont travaillé à notre usine ne savent que faire car elles n'ont pas accumulé un nombre suffisant de semaines de rémunération assurable cette année pour être admissibles. C'est la grosse différence avec l'époque où je travaillais à l'usine.

M. Loyola Hearn: Vous travailliez alors pendant presque toute l'année, ou toute l'année. Est-ce bien cela?

Mme Betty Fitzgerald: C'était déjà un emploi saisonnier, mais de plus longue durée. Actuellement, l'usine ferme ses portes plus tôt. Même avant les mouvements de protestation des pêcheurs... L'année dernière, par exemple, un grand nombre de travailleurs n'ont pas accumulé la totalité des gains assurables nécessaires.

M. Loyola Hearn: Dans quelle proportion dépendait-on de la pêche hauturière—de la pêche au chalut, par exemple—quand l'usine tournait à plein régime, il y a des années? Était-elle principalement approvisionnée par la pêche côtière?

Mme Betty Fitzgerald: La pêche côtière... Nous n'avions pas beaucoup de chalutiers à l'époque; quelques chalutiers seulement débarquaient leurs captures à notre usine. L'usine était approvisionnée surtout par les pêcheurs côtiers.

M. Loyola Hearn: Je pose la question dans le seul but de préciser que le rétablissement de la pêche côtière permettrait probablement à de nombreuses collectivités de notre province de survivre. On pense surtout à la pêche hauturière. On pense surtout à la lutte contre la surpêche étrangère, qui est un facteur extrêmement important. Elle pourrait avoir un rapport et en a indéniablement un avec le problème. Cependant, de nombreuses personnes pensent que la pêche côtière ne jouait qu'un rôle minime.

La pêche côtière a permis à de nombreuses localités de subsister— peut-être pas toute l'année, comme le permettaient les chalutiers, mais cela représentait tout de même un nombre considérable d'emplois qui retenaient ici un grand nombre d'habitants de la province et les dispensaient de devoir aller s'établir en Ontario ou en Alberta. On ne peut pas du tout sous-estimer l'importance du rétablissement des stocks côtiers, même si c'est difficile en ce qui concerne les stocks hauturiers. Je pense que c'est sur cet aspect que nous voulons insister.

Mme Betty Fitzgerald: Je suis d'accord avec vous et je n'aime pas beaucoup le terme «émigration». Je pense qu'il est essentiel de permettre au plus grand nombre possible d'habitants de rester dans nos villes et dans nos localités et de reconstituer ces collectivités grâce à la pêche et à l'industrie touristique. La pêche côtière y contribuera largement.

•(1025)

M. Loyola Hearn: Je vous remercie, madame la mairesse. Je vous félicite pour votre réélection.

Mme Betty Fitzgerald: Je vous remercie.

Le président suppléant (M. Scott Simms): Merci, monsieur Hearn.

Madame Fitzgerald, vous pourriez peut-être utiliser maintenant votre écouteur.

[Français]

Pour la deuxième question, vous disposez de sept minutes, monsieur Blais.

[Traduction]

Je rappelle qu'il est nécessaire de fermer les téléphones cellulaires ou les BlackBerrys.

[Français]

M. Raynald Blais (Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, BQ): Merci beaucoup, monsieur le président. Félicitations pour votre nomination.

Le président suppléant (M. Scott Simms): Merci beaucoup.

M. Raynald Blais: Madame Fitzgerald, vous avez été réélue, et je vous en félicite.

J'ai cru comprendre que vous étiez maire de la municipalité de Bonavista depuis quelques années, soit depuis 1997. J'aimerais comprendre de quelle façon le gouvernement fédéral dans son ensemble, mais surtout le ministère des Pêches et Océans, a collaboré avec vous, que ce soit en demandant votre collaboration, en vous transmettant de l'information ou autrement. En d'autres mots, quel genre de lien a existé entre la municipalité et le ministère des Pêches et des Océans durant toute cette période de crise? Nous parlerons ensuite de la situation, tant actuelle qu'éventuelle.

[Traduction]

Mme Betty Fitzgerald: C'est notre député qui a assuré nos contacts. Notre député est la seule personne avec laquelle j'ai communiqué à titre de mairesse; nous avons discuté des problèmes qui se posaient et les avons exposés. Notre député a été notre porte-parole à Ottawa. Nos pêcheurs ont communiqué avec le gouvernement provincial et le gouvernement fédéral. En ce qui me concerne, j'ai eu des entretiens sur la pêche avec toutes les personnes avec lesquelles je pouvais entrer en contact. Nous avons en outre échangé une correspondance avec le ministre des Pêches. Nous avons eu des réunions avec les ministres des Pêches et nous en avons encore actuellement.

[Français]

M. Raynald Blais: De quelle façon auriez-vous aimé que la collaboration se fasse? Je sais que vous avez échangé de l'information avec les députés au cours de cette crise, mais j'imagine que vous auriez aimé en savoir un peu plus, être davantage au fait de ce qui se passait et être plus fréquemment consultée.

Auriez-vous aimé que les choses se passent ainsi, ou étiez-vous complètement satisfaite des échanges d'information qui avaient lieu?

[Traduction]

Mme Betty Fitzgerald: J'aurais préféré avoir davantage de contacts avec Ottawa à ce moment-là et avoir été informée de toutes les décisions qui étaient prises, après mon élection du moins. J'ignore les mesures qui ont été prises avant cela car c'était mon prédécesseur qui était en charge mais, après être devenue mairesse, j'aurais aimé avoir davantage d'informations et plus de contacts avec les députés fédéraux au sujet de la pêche. J'aurais aimé avoir l'occasion d'exposer nos problèmes à certaines de ces personnes et de les informer de la situation dans notre région.

Depuis son élection, notre député, M. Scott Simms, prête une oreille attentive à tous nos sujets de préoccupation et il est notre porte-parole au Parlement. Je l'en remercie sincèrement. J'espère que nous pourrions continuer à maintenir une relation de plus en plus ouverte avec les députés fédéraux et que nous pourrions converser de telle façon que nous soyons tous au courant des mesures qui sont prises en ce qui concerne les problèmes touchant la pêche, grâce à notre député. Je m'en réjouis d'avance.

[Français]

M. Raynald Blais: Selon les informations qui nous sont transmises — en particulier par Pêches et Océans —, le stock de morue a beaucoup de difficulté à se reconstituer. On a même presque perdu confiance que cela se produira à court terme.

Vous nous dites qu'il serait possible de pêcher de 3 000 à 4 000 tonnes de morue. Vous nous dites également que la morue est au rendez-vous dans les baies situées dans votre secteur. Cela semble contraire aux informations fournies par Pêches et Océans.

Pourriez-vous nous donner plus d'explications sur les informations que vous avez?

•(1030)

[Traduction]

Mme Betty Fitzgerald: Nous avons eu une réunion avec les représentants du MPO et des scientifiques ici à Bonavista, il y a quelque temps, dans le cadre d'une table ronde. Ils nous ont informés de la présence de stocks importants dans nos baies. Ils nous ont dit qu'une pêche de subsistance et une pêche commerciale seraient probablement viables. Par conséquent, je me demande ce qui se passe. Nous entendons un son de cloche alors que vous, vous en entendez un autre. Ce sont ces experts qui nous l'ont dit et nous pensons également que les stocks se reconstituent dans nos baies.

Nos pêcheurs sont sur place et ils savent si le poisson est abondant. Ils ont autrefois averti le MPO et la population des problèmes qui s'annonçaient dans notre pêche, lorsque les stocks de morue étaient devenus très bas et personne ne les avait écoutés. Actuellement, ils signalent à qui veut l'entendre que nous avons des stocks importants dans nos baies, et personne ne les écoute. Le MPO nous donne un type d'information, puis il vous donne de l'information contradictoire. Je pense par conséquent qu'il devrait mettre de l'ordre dans ses priorités.

Le président suppléant (M. Scott Simms): Monsieur Blais, je vous interromps une seconde. Il vous reste une minute, mais je voudrais comprendre votre question. Vous voulez savoir quelle est la nature de la communication entre les habitants de cette localité, notamment la mairesse et les pêcheurs, et les bureaucrates, à savoir le MPO. Est-ce l'essence de votre question?

Mme Betty Fitzgerald: La communication est inexistante.

[Français]

M. Raynald Blais: Ma dernière question portait plutôt sur la reprise. J'aimerais savoir si les stocks de morue se sont reconstitués ou non. Je voulais entendre davantage Mme Fitzgerald à ce sujet.

Au début, j'ai effectivement abordé la question des communications. Je crois tout simplement que ceux qui vivent les conséquences des décisions de Pêches et Océans sont les gens, la population. Qui représente la population, après le député? Ce sont les maires et les conseillers municipaux. C'est pourquoi ils devraient être mieux informés de la situation; ils vivent au premier chapitre tout ce qui se passe. C'est important qu'il y ait une communication beaucoup plus intense entre les deux niveaux. Les gens des municipalités collaborent à la diversification de l'économie. Ils vont collaborer notamment à amoindrir les impacts. Il est donc important que la communication soit bien meilleure.

Ensuite, je voulais que Mme Fitzgerald explique davantage pourquoi elle nous dit que les stocks sont de nouveau au rendez-vous.

Monsieur le président, vous m'aviez dit que votre intervention... Me reste-t-il encore une minute?

[Traduction]

Le président suppléant (M. Scott Simms): Ce n'est pas ça du tout. Toutes mes excuses. Comme je l'ai mentionné...

Mme Betty Fitzgerald: J'ai tendance à croire nos pêcheurs. Ils n'ont jamais causé de dommages volontaires à notre stock. Les pêcheurs ont décidé autrefois de leur plein gré de travailler à terre plutôt que de sortir leurs bateaux de pêche lorsqu'ils jugeaient que les stocks étaient trop bas. Cependant, lorsque les stocks atteignent à nouveau un niveau élevé, ils s'attendent à pouvoir pêcher. D'après eux—et je pense qu'il savent très bien de quoi ils parlent—, leurs sondeurs et toute la technologie moderne qu'ils utilisent indiquent que les stocks ont augmenté dans les baies. J'ai tendance à les croire.

Comme je l'ai signalé, les représentants du MPO et les scientifiques ont reconnu dans le cadre d'une table ronde que nos stocks s'étaient reconstitués dans des proportions suffisantes pour permettre une pêche commerciale.

S'ils ont approuvé les évaluations des pêcheurs dans le cadre d'une table ronde, j'aimerais qu'ils mettent de l'ordre dans leurs priorités et qu'ils nous informent, vous y compris, de la situation réelle dans nos baies.

• (1035)

[Français]

Le président suppléant (M. Scott Simms): Merci, monsieur Blais.

[Traduction]

C'est maintenant au tour de M. Stoffer. Monsieur Stoffer, vous avez cinq minutes à votre disposition.

M. Peter Stoffer (Sackville—Eastern Shore, NPD): Je vous remercie, monsieur le président. C'est un plaisir d'être dans votre circonscription fédérale.

Madame la mairesse, je vous félicite, et je félicite également les membres de votre conseil, pour votre réélection.

La région de Bonavista a une population d'environ 4 200 habitants. Quelle est la moyenne d'âge de cette population?

Mme Betty Fitzgerald: Je pense que l'âge moyen est environ 45 ans.

M. Peter Stoffer: Peut-on dire par conséquent qu'elle vieillit?

Mme Betty Fitzgerald: Oui.

M. Peter Stoffer: Une des préoccupations est, naturellement, que si la pêche était intensifiée et que les débouchés étaient meilleurs pour l'usine, d'où viendraient en définitive les travailleurs? La question de l'emploi pose-t-elle également des préoccupations outre les possibilités de quotas et de pêche?

Mme Betty Fitzgerald: Nous avons un bassin de travailleurs important à Bonavista. Quand nous mettons en place des projets communautaires pour tenter de relancer notre collectivité grâce à nos initiatives touristiques, nous recevons un assez grand nombre de demandes d'emploi. Nous avons un bassin de travailleurs assez large à Bonavista. Nous avons un grand nombre de travailleurs dans la pêche, mais celui-ci a diminué, comme je l'ai déjà mentionné, faute d'emplois.

M. Peter Stoffer: Vous avez mentionné que c'est la ville de pêcheurs la plus vieille et la plus grande. Combien de fonctionnaires du MPO sont actuellement établis dans la ville ou travaillent toute l'année dans la collectivité?

Mme Betty Fitzgerald: Je n'en connais aucun. Aucun fonctionnaire du MPO ne vit dans la ville.

M. Peter Stoffer: Excusez mon ignorance. Y a-t-il un bureau du MPO dans la ville?

Mme Betty Fitzgerald: Nous avons une administration portuaire qui relève du MPO et un employé du MPO travaille pour cette administration.

M. Peter Stoffer: Si vous voulez de l'information venant du MPO, sans passer par votre député, devez-vous vous rendre à St. John's?

Mme Betty Fitzgerald: Oui, nous devons communiquer avec le bureau de St. John's.

M. Peter Stoffer: Un des sujets de préoccupation dont on parle en ce qui concerne les stocks de morue—et vous en avez entendu parler également dans les médias—est la distinction entre les stocks côtiers et les stocks hauturiers. Ce n'est pas la première fois que les pêcheurs affirment que les stocks côtiers le long des baies et des côtes sont abondants. Cependant, dans les zones davantage éloignées des côtes et les zones hauturières, la morue a pratiquement disparu. Nous tentons naturellement d'en découvrir les raisons. De nombreuses hypothèses ont été avancées.

D'après les informations que vous ont données les pêcheurs et que vous a données le MPO, il y a une possibilité de pêche commerciale ou de subsistance restreinte dans cette zone. Est-ce bien cela?

Mme Betty Fitzgerald: Oui.

M. Peter Stoffer: Aux fins du compte rendu, je voudrais que vous nous rappeliez combien de tonnes de morue on pourrait pêcher, d'après vos estimations, sans nuire aux stocks?

Mme Betty Fitzgerald: J'ai parlé à certains pêcheurs. Ils pensent que des prises de 3 000 à 4 000 tonnes métriques ne nuiraient pas au stock.

M. Peter Stoffer: Dans votre exposé, vous avez également mentionné que la quantité de permis délivrés pour d'autres usines diluait les débouchés. Les permis pour les usines sont délivrés par la province. Est-ce bien cela?

Mme Betty Fitzgerald: Oui. De nombreux permis ont été délivrés. Je pense qu'un permis supplémentaire a été délivré pas plus tard que l'année dernière. Si l'on continue à délivrer des permis à cette cadence, un nombre croissant de travailleurs perdront leur emploi dans les usines déjà en place.

M. Peter Stoffer: Avez-vous mis le gouvernement provincial au courant de vos préoccupations au sujet du nombre de permis délivrés? De toute évidence, les propriétaires actuels et les titulaires actuels de permis craignent que les débouchés ne soient dilués ou réduits en raison de l'effort accru dans le domaine du traitement du poisson.

Mme Betty Fitzgerald: Lorsque la pêche était prospère et que les usines tournaient à plein régime, lorsqu'on accordait un permis à une usine supplémentaire, celle-ci se chargeait du traitement du surplus de notre usine. Aujourd'hui, cette usine transforme la moitié du produit, ce qui nous laisse des quantités beaucoup plus réduites que ce que nous devrions traiter normalement dans notre usine. FPI partage actuellement le produit avec les autres usines en place, afin de les maintenir en activité.

M. Peter Stoffer: Un vote s'est tenu récemment à l'Assemblée législative provinciale au sujet de la loi sur FPI. On a proposé d'apporter des modifications à cette loi. Quelles modifications à cette loi auront ces répercussions sur Bonavista, sur votre collectivité? Est-ce que cette initiative présentera des avantages à long terme pour votre collectivité ou aura-t-elle les mêmes incidences qu'à Harbour Breton?

Mme Betty Fitzgerald: J'ai dit aux journalistes à cette occasion que j'avais la conviction profonde que ce serait l'un ou l'autre, et j'ai de vives préoccupations à ce sujet. On nous a promis une autre usine et nous leur demanderons des comptes à ce sujet, mais j'ai toujours de vives préoccupations.

• (1040)

M. Peter Stoffer: Je vous remercie.

Le président suppléant (M. Scott Simms): Je vous remercie, monsieur Stoffer.

Je donne maintenant la parole au représentant du parti gouvernemental, M. Matthews, qui disposera de dix minutes. Partagez-vous le temps qui vous est alloué avec M. Murphy?

M. Bill Matthews (Random—Burin—St. George's, Lib.): Oui, monsieur.

Je vous remercie, monsieur le président. Je vous félicite pour votre nomination.

Le président suppléant (M. Scott Simms): Merci beaucoup.

M. Bill Matthews: D'après le mode de fonctionnement de notre comité, vous savez que quand vous êtes nommé président, ce ne sont que des fonctions temporaires. Vous n'êtes donc président que pour la journée.

Quoi qu'il en soit, je vous félicite. C'est agréable d'être ici à Bonavista avec vous et avec mes autres collègues du comité. Nous travaillons pour la plupart ensemble depuis des années. Nous nous rendons dans diverses régions du pays pour tenter de comprendre les difficultés et les problèmes des diverses régions. On nous reproche parfois de voyager, mais je suis un fervent partisan des déplacements car, lorsque nous nous rendons sur la côte ouest ou dans certaines

régions du Québec, ou ailleurs, nous sommes mis au courant des problèmes de leur circonscription et réciproquement, lorsqu'ils sont ici.

Madame la mairesse, je tiens à vous féliciter pour votre nomination par acclamation à ce poste et à vous dire que je suis très heureux d'être ici.

Je pense que vous avez mentionné qu'environ 250 travailleurs sont employés à votre usine lorsqu'elle est en activité. Est-ce que l'usine ne fait plus que de la transformation de crabe?

Mme Betty Fitzgerald: Nous avons 250 travailleurs sur la liste. Ces 250 travailleurs n'ont pas un emploi à plein temps à notre usine. Ils n'obtiennent pas tous leur rémunération assurée. Certains d'entre eux l'ont et d'autres pas.

M. Bill Matthews: Est-ce que le travail qu'ils font maintenant concerne le crabe?

Mme Betty Fitzgerald: Le crabe et également une certaine quantité de flétan noir, car il s'agit d'une usine qui peut assurer le traitement de plusieurs espèces.

M. Bill Matthews: Il y a des années, avant le moratoire, votre usine transformait surtout de la morue. Est-ce bien cela?

Mme Betty Fitzgerald: Elle transformait de la morue, du sébaste, du capelan et du calmar. Elle faisait alors de la transformation de nombreuses espèces. Notre usine pouvait assurer la transformation de n'importe quelle espèce.

M. Bill Matthews: Est-il juste de dire, pour la gouverne du comité, que la morue représentait la principale espèce dont votre usine assurait la transformation?

Mme Betty Fitzgerald: Oui, la morue était la principale source d'approvisionnement.

M. Bill Matthews: Par conséquent, si l'on exclut la morue, nous comprenons dans quelle difficulté vous vous trouvez actuellement.

Madame la mairesse, je trouve intéressant de vous entendre parler de la table ronde qui s'est déroulée dernièrement. Vous avez dit que des représentants du MPO et de la communauté scientifique y participaient. Je pense que vous avez dit qu'à la suite de ces contacts, vous et d'autres habitants de la région avez nettement l'impression que le stock de morue est actuellement suffisant pour soutenir une pêche commerciale restreinte et une pêche récréative. Est-ce bien ce que vous avez dit?

Mme Betty Fitzgerald: Oui.

M. Bill Matthews: Quels étaient les représentants du MPO qui ont participé à la table ronde?

Mme Betty Fitzgerald: Je n'ai pas les noms ici. Je ne sais pas si vous vous en souvenez, monsieur le député.

Le président suppléant (M. Scott Simms): Nous pouvons communiquer les noms. Voulez-vous les noms des scientifiques qui y ont participé?

M. Bill Matthews: Monsieur le président, si des représentants du MPO et de la communauté scientifique ont participé à cette table ronde et que la conclusion ou la déduction a été que le stock de morue était suffisant dans cette région pour soutenir une pêche commerciale restreinte et peut-être même une pêche récréative, je voudrais savoir qui y participait. Je pense que le comité devrait le savoir. Si c'est la conclusion du groupe, il serait important que nous sachions quelles personnes ont contribué à tirer cette conclusion. Comme vous l'avez signalé à M. Blais, nous entendons deux sons de cloche différents.

J'ai un avantage du fait que je vis ici. La discussion concerne la morue et il n'y a pas de morue. Par contre, il y a davantage de morue dans les baies et très peu dans les zones hauturières. Je suis originaire de Terre-Neuve et du Labrador; c'est donc un sujet dont je traite quotidiennement. Je suis toutefois certain que la plupart de mes collègues des autres régions du pays ici présents pensaient que la morue avait complètement disparu. C'est l'avantage de leur présence ici.

J'aimerais que quelqu'un obtienne l'information concernant la table ronde et la communique au comité. Ce n'est pas une question, mais une suggestion.

Je laisse maintenant la parole à M. Murphy.

Mme Betty Fitzgerald: Je suis certaine que l'un des pêcheurs qui a participé à cette table ronde pourra obtenir cette information et la communiquer ce soir, lorsque les pêcheurs témoigneront.

M. Bill Matthews: Certainement et, si possible, j'aimerais que les pêcheurs la communiquent au comité afin que nous sachions qui participait à cette table ronde et ce qui y a été dit en réalité.

Monsieur Murphy.

• (1045)

Le président suppléant (M. Scott Simms): Un instant, monsieur Matthews. Je n'empiéterai pas sur le temps dont vous disposez.

En ce qui concerne la table ronde, je pourrai vous communiquer dans quelques instants le nom des personnes qui y ont participé. Un des sujets des discussions ou le sujet principal des discussions était l'évaluation du stock actuel et les dernières données scientifiques du MPO. Il a été question de l'augmentation du nombre de morues dans le stock côtier, à proximité de certaines baies—dans la région de Newman Sound et aux alentours. Les discussions avaient notamment pour but d'établir un lien direct entre les stocks hauturiers et les stocks côtiers.

Je pourrai toutefois vous communiquer d'ici peu davantage d'information sur les participants et sur les personnes qui ont fait un exposé. Je ne suis pas en mesure de citer leurs noms de mémoire, mais je me souviens de leurs titres. Je vous communiquerai cette information dans quelques instants.

M. Bill Matthews: Je vous remercie.

Le président suppléant (M. Scott Simms): Monsieur Murphy.

L'hon. Shawn Murphy (Charlottetown, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président. Je vous remercie également, madame la mairesse. Je suis très heureux d'être ici. C'est la première fois que je viens à Bonavista. Je vous félicite pour votre réélection.

Je voudrais poursuivre dans la foulée d'un commentaire de M. Matthews. Vous recommandez d'instaurer une pêche de subsistance et une pêche commerciale restreintes. Je voudrais tenter de résoudre la quadrature du cercle car M. Matthews a raison; je n'ai pas une connaissance approfondie du secteur de la morue et de l'affinité entre la morue et Terre-Neuve. Je sais que la seule raison d'être de cette ville depuis trois ou quatre siècles est la morue. Pourtant, vous êtes actuellement la mairesse d'une ville dont les habitants ne capturent plus de morue, quoique l'on se demande toujours si la morue a vraiment disparu.

Cependant, d'après les évaluations, exactes ou pas, la biomasse de la morue du Nord est d'environ 19 000 tonnes. On appliquait autrefois un facteur de 20 p. 100, mais tous les scientifiques estiment maintenant qu'il était beaucoup trop élevé.

En ce qui concerne la pêche de subsistance—sur laquelle je n'ai pas des connaissances approfondies, et c'est pourquoi je m'adresse à

vous—, d'après le témoignage d'autres personnes et les renseignements que j'ai obtenus du MPO, on a utilisé un système d'étiquetage. Il y a environ deux ans, on a eu recours à ce système et 90 000 permis ont été délivrés. Il faudrait par conséquent assurer un contrôle sur cette pêche de subsistance à laquelle vous voudriez que l'on ajoute une pêche commerciale restreinte. Lorsque j'examine les chiffres et les chiffres estimatifs initiaux concernant la biomasse, je me demande si la mise en place d'une pêche de subsistance, relativement étendue, puisqu'elle serait accessible à tous, et d'une pêche commerciale restreinte, n'entraînerait pas une surexploitation du stock.

Mme Betty Fitzgerald: Si notre gouvernement se réunissait avec toutes les parties concernées, je suis certaine qu'il trouverait une solution avantageuse pour toutes les parties. En outre, ce serait lui qui aurait le contrôle sur les quantités de poisson prélevées sur l'océan. Je pense que les pêcheurs dont vous entendrez le témoignage pourront vous informer sur la situation réelle dans notre pêche. Ils pourront également faire des commentaires sur la pêche commerciale et la pêche de subsistance car ce sont eux qui nous tiennent au courant de la situation. Je pense que vous devriez poser la question à ces personnes-là car ce sont les mieux informées.

L'hon. Shawn Murphy: En l'occurrence, on avait délivré 90 000 étiquettes ou permis pour la pêche de subsistance. De quelle façon un gouvernement, provincial ou fédéral, pourrait-il vérifier les prises? Un Terre-Neuvien sur six aurait un permis de pêche à la morue. Comment cela serait-il possible dans le contexte d'une pêche de subsistance? J'ai de la difficulté à imaginer comment un gouvernement, avec les ressources dont il dispose actuellement, pourrait exercer une surveillance sur ce type de pêche.

Mme Betty Fitzgerald: Le gouvernement ne pourrait-il pas exercer un contrôle par le biais du nombre de permis délivrés? C'est le gouvernement qui décide du nombre de permis délivrés pour une pêche de subsistance. Il devrait savoir comment il faudrait s'y prendre.

L'hon. Shawn Murphy: Le concept n'est-il pas toutefois celui d'une pêche de subsistance accessible à toutes les personnes qui souhaitent y avoir accès?

Mme Betty Fitzgerald: Je pense que c'est le concept actuel, mais il serait possible d'adopter une approche en vertu de laquelle les habitants de la province seraient d'accord avec le gouvernement.

L'hon. Shawn Murphy: Ce sont toutefois les chiffres. Je le répète, je ne...

• (1050)

Mme Betty Fitzgerald: Je suis convaincue que les gouvernements pourraient se réunir avec les représentants syndicaux, les pêcheurs et des représentants des collectivités concernées comme moi-même et discuter de la façon dont on pourrait procéder. Si l'on s'y prend bien, nos stocks n'en souffriraient pas; ils seraient protégés. En outre, on mettrait en place une pêche qui servirait les intérêts des personnes qui en ont besoin pour gagner leur vie.

L'hon. Shawn Murphy: Vous prétendez par conséquent que les pêches de subsistance pourraient être restreintes à un certain nombre de personnes.

Mme Betty Fitzgerald: Je ne sais pas exactement comment les personnes... dans le contexte d'une pêche de subsistance, car je n'ai jamais participé à ce type de pêche. Je sais seulement que des permis de pêche de subsistance ont été délivrés dans notre province aux personnes pour lesquelles c'était un besoin essentiel. Je pense que l'on peut toutefois exercer un certain contrôle sur la pêche de subsistance.

L'hon. Shawn Murphy: Pour changer de sujet, j'ai cru comprendre que l'industrie de la chasse au phoque prend de l'expansion et qu'elle est plus stable qu'il y a une dizaine d'années, depuis l'implantation de l'usine de Catalina.

Mme Betty Fitzgerald: Oui. La reprise de la chasse au phoque maintient leur population à un niveau moins élevé que dans le passé. La population était plus abondante il y a quelques années. Je pense que la chasse au phoque s'est quelque peu intensifiée au cours des dernières années et c'est ce qui explique le retour de la morue. Les phoques détruisent la morue. On a trouvé sur la plage des morues dont l'estomac avait été arraché. Les phoques détruisent notre morue.

Le président suppléant (M. Scott Simms): Merci beaucoup, monsieur Murphy.

Le temps commence à manquer. Avec le consentement de mes collègues, nous pourrions accorder un délai de trois minutes pour la prochaine série de questions, afin de pouvoir donner la parole à tous ceux qui veulent intervenir. Ai-je votre consentement unanime? Je remarque un grand nombre de signes d'acquiescement.

M. Gerald Keddy (South Shore—St. Margaret's, PCC): Je n'aime pas l'idée de perdre les cinq minutes dont je devais disposer.

Le président suppléant (M. Scott Simms): Il n'aime pas l'idée de perdre les cinq minutes dont il devait disposer. Y a-t-il d'autres objections?

L'hon. Shawn Murphy: Accordez ses cinq minutes à M. Keddy.

Le président suppléant (M. Scott Simms): Pouvons-nous accorder un délai de trois minutes par intervention? Êtes-vous d'accord? Consentement obtenu.

Vous êtes le premier, monsieur Keddy. Vous avez trois minutes à votre disposition. Je vous remercie pour la générosité dont vous avez fait preuve en acceptant que l'on écoule de deux minutes le temps qui vous était alloué.

M. Gerald Keddy: Je vous remercie, monsieur Simms. Je vous félicite pour votre suppléance.

Je vous souhaite la bienvenue, madame la mairesse.

De nombreux commentaires ont été faits aujourd'hui. On n'a pas beaucoup le temps de poser des questions en trois minutes, mais j'ai deux questions à poser.

Je voudrais donner quelques informations contextuelles. J'ai notamment une question à vous poser. Vous avez mentionné que les pêcheurs ne causent jamais de dommages à la pêche. Je représente une circonscription dans laquelle la pêche joue un rôle très important, à savoir South Shore—St. Margaret's, en Nouvelle-Écosse. Il nous reste encore environ 1 700 bateaux. Nous pratiquons une pêche côtière et une pêche hauturière. La pêche au pétoncle a lieu au large de la côte sud. La pêche hauturière et la pêche côtière au homard représentent la majeure partie de notre pêche. Nous pêchons encore un peu le poisson de fond dans le Banc Georges et il nous reste quelques chalutiers hauturiers. Par conséquent, bien que j'aie d'abord été agriculteur et bûcheron, j'ai dû apprendre à pêcher et je pense que j'ai bien appris le métier de pêcheur. Les pêcheurs avec lesquels j'ai des entretiens reconnaissent qu'ils sont en partie

responsables du problème, tout comme les gouvernements, de quelque allégeance politique que ce soit, en sont responsables également. Je ne pense pas que l'on puisse accuser un groupe spécifique. J'estime toutefois, madame la mairesse, que nous avons quelques possibilités d'exercer un contrôle. Nous pouvons vérifier dans quelles zones nos bateaux pêchent.

Je sais que je ne dispose pas de beaucoup de temps, mais je voudrais utiliser le point de comparaison suivant. Je pense que la situation a été analogue dans le secteur forestier, avec la mécanisation. Plusieurs personnes, dont moi-même, se sont lancées dans l'industrie forestière. Il fallait acheter davantage d'équipement. Il fallait acheter de l'équipement plus gros. Les frais de fonctionnement étaient plus élevés. Les frais généraux étaient plus élevés. Il fallait donc abattre davantage d'arbres pour gagner sa vie et pour survivre. Je pense que le même phénomène s'est produit dans le secteur de la pêche.

Vous suggérez de se réunir avec des représentants du gouvernement, mais je pense qu'il est essentiel que des scientifiques et que d'autres personnes participent aux discussions. Il est possible qu'une pêche côtière restreinte soit viable à Bonavista mais, en me basant sur mes connaissances en matière de pêche, j'hésiterais beaucoup à rétablir une pêche côtière de quelque envergure que ce soit.

Nous savons qu'après cinq ans, le recrutement de morue augmente. Les morues produisent davantage d'oeufs. Un plus grand pourcentage de ces oeufs survivent et la plupart des morues qui sont là aujourd'hui sont, je présume, des morues qui accèdent aux catégories d'âge de cinq et de six ans. Je n'en suis pas certain, mais j'aimerais voir des données scientifiques.

C'est le même raisonnement que tiennent les pêcheurs de la Nouvelle-Écosse; il n'y a aucune différence. Il y a des espèces et il y a du poisson que l'on peut capturer, mais il est essentiel d'envisager notre capacité de capture sous un angle très limité. Ce serait une erreur de surexploiter les ressources restreintes qui subsistent.

• (1055)

Le président suppléant (M. Scott Simms): Je suis désolé. Je me sens presque coupable de vous avoir demandé d'écourter le temps dont vous disposiez.

M. Gerald Keddy: Presque coupable.

Le président suppléant (M. Scott Simms): Madame la mairesse, le temps disponible pour cette question est écoulé. Je vous prie donc de répondre très brièvement.

Mme Betty Fitzgerald: Monsieur, vous avez mentionné que vous aviez une pêche côtière et une pêche hauturière. Ainsi, les conséquences ne sont pas aussi graves chez vous qu'à Terre-Neuve, car on pratique encore les deux types de pêches dans votre province et cela permet de maintenir vos collectivités en vie.

Je suis convaincue qu'il est possible d'instaurer une pêche commerciale chez nous. Comme je l'ai déjà mentionné, je crois les pêcheurs. Je pense par conséquent que l'on peut pratiquer ce type de pêche à l'échelle que nous avons mentionnée. Je suis convaincue que les pêcheurs côtiers ne veulent pas causer des dommages à notre pêche et qu'ils ne le feront pas. Les pêcheurs côtiers ont toujours protégé la pêche. Lorsqu'ils savent que le poisson a disparu, ils cessent spontanément de pêcher.

Le président suppléant (M. Scott Simms): Je suis désolé, nous avons largement dépassé le temps alloué pour cette question. Je regrette.

[Français]

Monsieur Blais, vous disposez de trois minutes.

M. Raynald Blais: Merci, monsieur Simms.

J'aimerais savoir ce que vous pensez d'un mot qui devient de plus en plus à la mode ces temps-ci et qui est beaucoup utilisé par les gouvernements. Il s'agit de la « diversification » de l'économie. Cela semble être une solution miracle, compte tenu des problèmes que des communautés comme la vôtre vivent, ont vécu et vont vivre.

Croyez-vous à la diversification de l'économie? Je suis natif d'une région côtière, celle de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, et j'aurais souhaité entendre davantage les gouvernements parler d'appui à l'économie que de parler de diversification de l'économie.

J'aimerais entendre votre opinion sur ce sujet, parce que j'ai l'impression qu'il est presque impossible de diversifier une économie comme la vôtre, ou comme la nôtre, sur une courte période, bien que cela pourrait peut-être se faire sur une très longue période.

Que pensez-vous de ce discours qu'on entend de plus en plus de la part des gouvernements?

[Traduction]

Mme Betty Fitzgerald: Je pense que vos commentaires ont du sens. C'est une solution à long terme que nous devons examiner. Je pense que le développement économique est un autre facteur clé pour des régions comme celle de Bonavista. Si on l'ajoute à notre pêche, et que l'on travaille en étroite collaboration avec les pêcheurs côtiers et l'industrie touristique, je pense que nos villes pourraient survivre grâce à une reconstitution de nos collectivités et à l'apport d'autres types d'emplois dans ces régions.

C'est très difficile lorsqu'on s'efforce de le faire et il semblerait que nous ayons de la difficulté à capter l'attention des gens.

[Français]

M. Raynald Blais: Merci.

Le président suppléant (M. Scott Simms): Merci beaucoup, monsieur Blais.

[Traduction]

Monsieur Stoffer, vous disposez de trois minutes.

M. Peter Stoffer: Je vous remercie, monsieur le président.

J'ai deux questions à poser. Est-ce que le MPO a déjà eu un bureau dans cette ville?

Mme Betty Fitzgerald: Il y a eu un bureau du ministère des Pêches dans notre ville. Nous en avons actuellement un, mais les seuls employés sont les personnes chargées d'aller vérifier sur les bateaux et d'aller faire des vérifications sur les quais.

À une certaine époque, nous avions un personnel complet à Bonavista, mais il a déménagé à Clarendville.

M. Peter Stoffer: La raison pour laquelle je pose la question est que, comme vous le savez peut-être, en 1999, notre comité a fait un rapport sur les pêches sur la côte est et qu'une des recommandations que nous y avons faites était de diversifier les bureaux centraux situés au 200 rue Kent à Ottawa et de faire déménager certains employés et certains services dans les régions de pêche.

Les effectifs de la fonction publique à Ottawa ont augmenté depuis 1990. Je ne sais pas dans quelle proportion exactement, mais nous avons toujours pensé que cela privait de certains postes et de certaines ressources des communautés auxquelles un dialogue permanent et de l'information pourraient être utiles. Comme l'a mentionné mon collègue M. Matthews, un groupe de personnes

donne un avis mais peu de temps après, on entend un autre son de cloche. Il serait utile que quelqu'un soit établi sur place de façon plus permanente pour entretenir le dialogue avec vous et avec les groupes de pêcheurs. C'est un simple commentaire.

Une de mes préoccupations est liée à la méthode de pêche. Si l'on autorisait la réouverture d'une petite pêche commerciale côtière dans cette collectivité—comme vous le savez, il existe de nombreux types de méthodes halieutiques et le ministre rappelle constamment que chaque méthode de pêche a une incidence sur les stocks—, quelle serait, d'après les pêcheurs, la méthode la plus efficace et la plus durable en ce qui concerne la capture de ces trois ou quatre tonnes métriques de poisson? Quelle méthode préféreraient-ils? Serait-ce la pêche à la palangre ou la pêche à la ligne? Est-ce que serait la pêche à la senne? Est-ce que ce serait la pêche au filet maillant? Quelle méthode recommanderiez-vous?

• (1100)

Mme Betty Fitzgerald: Ce serait la pêche à l'hameçon et à la ligne.

M. Peter Stoffer: Est-ce que les pêcheurs approuveraient cette méthode?

Mme Betty Fitzgerald: C'est celle qu'ils me recommandent. La pêche à l'hameçon et à la ligne est le type de pêche qu'ils veulent en ce qui concerne la pêche commerciale côtière.

En ce qui concerne les bureaux, j'ai envoyé des lettres à Ottawa et à notre député pour m'informer sur cette relocalisation des bureaux et demander si l'on pourrait en relocaliser quelques-uns dans la ville de Bonavista. J'ai reçu une lettre au sujet d'un bureau de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique. Je n'ai pas encore reçu de nouvelles au sujet d'autres bureaux éventuels.

M. Peter Stoffer: Une toute dernière question très brève: est-ce que le problème de la délivrance de permis par les provinces...

Pardon, mon temps est-il écoulé?

Le président suppléant (M. Scott Simms): Oui. Désolé, mais trois minutes, ça passe vite.

Les membres de ce côté-ci n'ont pas de questions à poser.

Nous allons jouer au Père Noël. Monsieur Keddy, ou monsieur Kamp, nous vous accorderons environ une minute.

Nous avons d'autres témoins à entendre.

M. Gerald Keddy: C'est alors Randy qui devrait en profiter. Il n'a pas encore eu la parole.

Le président suppléant (M. Scott Simms): C'est bien. Monsieur Kamp, nous vous accorderons au maximum deux minutes environ.

M. Randy Kamp (Pitt Meadows—Maple Ridge—Mission, PCC): Madame la mairesse, c'est un plaisir de vous rencontrer.

Comme vous le savez, je suis de la Colombie-Britannique, autrement dit, le lieu pratiquement le plus éloigné d'ici. Il n'y a peut-être pas beaucoup de personnes ici présentes qui ont de plus maigres connaissances que moi au sujet de la morue du Nord. Je suis donc heureux d'apprendre, surtout cet après-midi.

Lorsque vous avez exposé votre perception des problèmes, vous avez mentionné deux facteurs sur lesquels je voudrais que vous me donniez des éclaircissements. Vous avez fait allusion à la «surpopulation». Je n'ai pas très bien compris ce que vous vouliez dire par là. En outre, vous avez fait allusion à deux ou trois reprises à quelque chose comme «deux séries de lignes directrices ou de lois», «une pour les autres personnes et une pour nous». Pourriez-vous donner des explications à ce sujet?

Mme Betty Fitzgerald: J'ai parlé de surpopulation parce que, comme vous le savez, la population de phoques était à une certaine époque très importante et qu'alors, notre pêche à la morue a décliné. Actuellement, la morue revient et le stock de crabe diminue, et nous savons tous que la morue mange des bébés crabes. Cette situation pourrait causer des problèmes à la pêche du crabe.

En ce qui concerne l'autre facteur, c'est-à-dire les deux séries de lois et de lignes directrices, nous avons entendu parler de chalutiers étrangers qui font de la surpêche, mais nous n'avons pas entendu dire qu'on ait imposé une amende à ces pêcheurs ou entendu parler de ce qu'ils sont devenus. Sont-ils rentrés dans leur pays? Leur impose-t-on des amendes dans leur pays? Que fait-on à leur sujet?

Si un habitant de notre province attrape un seul poisson, il risque de perdre tous ses biens. Si un enfant ramasse une morue sur la plage, sa famille est passible d'une amende pouvant atteindre 1 000 \$. C'est cela les deux séries de lignes directrices et de lois que j'ai mentionnées.

M. Randy Kamp: Merci beaucoup.

Le président suppléant (M. Scott Simms): Merci beaucoup, monsieur Kamp.

Madame la mairesse, je vous remercie très sincèrement d'avoir participé à nos délibérations. Vos commentaires étaient très instructifs. Je les apprécie beaucoup. En outre, au nom de tous mes collègues, je tiens à vous remercier pour le temps que vous nous avez consacré et pour vos suggestions.

Nous vous félicitons, une fois de plus, pour votre réélection par acclamation, si c'est le terme approprié.

Mme Betty Fitzgerald: Merci, monsieur le président. Merci, mesdames et messieurs.

Le président suppléant (M. Scott Simms): Au cours de l'heure suivante, nous entendrons les commentaires du panel de travailleurs d'usine. Je voudrais inviter deux personnes, Neville Sampson et Harry Stagg, à venir jusqu'au micro ou à venir faire les commentaires qu'ils veulent faire.

Nous suspendrons la séance pendant quelques minutes pour permettre à tout le monde de s'installer.

Je vous remercie.

• (1100) _____ (Pause) _____

• (1104)

• (1105)

Le président suppléant (M. Scott Simms): Nous reprenons nos travaux.

[Français]

Mesdames et messieurs, veuillez retourner à votre place, s'il vous plaît.

[Traduction]

Nous accueillons maintenant les représentants d'un segment de l'industrie de la pêche qui n'est pas du tout le dernier en importance.

Nous avons invité des représentants des travailleurs d'usine de la région de Bonavista. J'accueille M. Neville Samson, qui me signale qu'il n'y a pas de «p» dans son nom. Nous vous prions donc de nous excuser, monsieur Samson. Nous accueillons également M. Harry Stagg.

Pour que vous soyez au courant de la façon dont nous procédons, je vous signale que vous disposerez de 15 minutes chacun pour votre allocution. Vous ne devez pas nécessairement parler pendant tout le temps qui vous est alloué.

C'est vous qui commencez, monsieur Samson. Est-ce bien cela?

• (1110)

M. Neville Samson (Panel de travailleurs d'usine): Je présenterai notre exposé.

Le président suppléant (M. Scott Simms): Vous présenterez donc l'exposé.

M. Neville Samson: Nous avons un exposé commun.

Le président suppléant (M. Scott Simms): Cela veut-il dire que nous aurons une certaine latitude?

M. Neville Samson: Les travailleurs d'usine de Port Union et de Bonavista. Nous nous sommes entendus...

Le président suppléant (M. Scott Simms): Vous avez un exposé d'une durée de 15 minutes. Par conséquent, nous vous accorderons les 15 minutes prévues, puis nous entamerons la période de questions.

Vous avez la parole, monsieur.

M. Neville Samson: Bonjour. Voyez les bienvenues à Bonavista. Bonavista est une des villes de pêcheurs les plus anciennes de l'est du Canada, et c'est probablement ici que se pratique la plus grosse pêche avec petits bateaux de la province.

Voici mon exposé. En premier lieu, je voudrais signaler que plusieurs facteurs ont causé l'effondrement du stock de morue du Nord. En 1969, M. Roméo LeBlanc, ministre des Pêches, avait déclaré que le stock de morue du Nord était d'une abondance telle qu'il ne s'épuiserait jamais. Fishery Products International a alors mis en place un programme de construction de chalutiers pour profiter des quotas de morue du Nord. Port Union avait une flottille de 13 chalutiers de pêche fraîche et d'un chalutier de congélation en mer. L'usine avait un énorme appétit en ce qui concernait la morue du Nord, notre matière première, et il y avait deux quarts de 65 dépeceurs et trois machines de découpe. L'usine pouvait transformer ou utiliser jusqu'à 300 000 livres de poisson par quart de travail et produire plus de 120 000 livres de filets.

Il était fréquent qu'en arrivant au travail le lundi matin, on trouve un million de livres de morue du Nord débarquées sur le quai. Fishery Products International a accru sa capacité de congélation afin de pouvoir traiter les quantités importantes de poisson débarquées chaque année entre le mois de janvier et le mois de mai. Les compagnies utilisaient également cette installation de congélation au cours de la saison de pêche au poisson plat pour congeler les quantités considérables de poissons pélagiques. Les pêches pélagiques prenaient également de l'expansion. Fishery Products International et d'autres entreprises, y compris des bateaux senneurs islandais, débarquaient de grosses prises de capelan femelle à Port Union. La rogue de capelan était enlevée, puis congelée...

Le président suppléant (M. Scott Simms): Excusez-moi de vous interrompre, monsieur Samson, mais on vient de demander que vous parliez un peu plus lentement pour permettre à notre interprète de vous suivre. Excusez-moi, j'aurais dû...

M. Neville Samson: Je dispose de 15 minutes et je m'inquiète au sujet des questions.

Le président suppléant (M. Scott Simms): J'aurais dû le mentionner d'emblée et je vous prie de m'en excuser, mais je vous demande de parler un peu plus lentement pour faciliter la tâche aux interprètes.

Je vous remercie.

M. Neville Samson: Bien.

La rogue de capelan était enlevée, congelée puis expédiée par cargaison de 20 tonnes par jour au cours du mois de juillet.

Pendant cette période d'expansion de la pêche pélagique, les installations de traitement n'avaient plus une capacité suffisante. La FFAW a conclu des ententes avec des chalutiers-usines de Russie, de Pologne et d'autres pays du bloc communiste, à divers ports de la province. Les chalutiers assuraient la transformation du hareng, du maquereau et du calmar, qui étaient utilisés comme poissons-appâts pour la morue et qui constituaient également la principale source d'alimentation des phoques.

Les quotas peu élevés établis pour la chasse aux phoques a permis à la taille des troupeaux de phoques de s'accroître dans de très fortes proportions. À la suite de la réduction de la biomasse pélagique, le phoque est devenu le principal prédateur de la morue. Les phoques ne prélevaient souvent que le foie et que les oeufs de la morue. Les quotas peu élevés de 400 000 phoques permettent encore à la population de phoques d'augmenter, ce qui a des répercussions sur la capacité de rétablissement des stocks de morue du Nord.

Les pêcheurs de morue du Nord ont signalé à de nombreuses occasions au ministère des Pêches et des Océans que la pêche à la morue était en difficulté, mais celui-ci n'a pas tenu compte de ces avertissements et les quotas ont été augmentés en se basant sur les données scientifiques. Les travailleurs d'usine ont remarqué un changement dans la pêche. Le nombre de poissons nécessaires pour remplir un bac de 75 livres augmentait et le rendement diminuait.

Au cours de cette période, le gouvernement a décidé de diviser l'océan en zones—2J, 3K et 3L, par exemple—et d'établir des quotas spécifiques pour chaque zone. Le problème en ce qui concerne les zones est que la morue du Nord est une espèce migratrice et qu'elle se déplaçait dans la plus grosse partie de chaque zone. Les quotas recommandés par les scientifiques étaient souvent augmentés par le gouvernement pour apaiser les grandes multinationales ou des quotas étaient accordés à des pays étrangers afin de conclure des marchés concernant le blé et d'autres produits d'exportation.

La température de l'eau a certainement contribué à la diminution du stock de morue du Nord. La température de l'eau s'est refroidie progressivement pendant sept ans. Les capitaines de chalutiers signalaient que la biomasse de morue du Nord continuait à aller en eaux plus profondes et à se déplacer vers l'Est. La morue s'était déplacée vers des eaux très profondes et les chalutiers ne pouvaient pas transporter des longueurs suffisantes d'aussière pour atteindre ces profondeurs. En juillet 1992, un moratoire de deux ans a été mis en place sur la pêche à la morue du Nord et c'est la dernière année au cours de laquelle la morue du Nord a été pêchée par les multinationales.

Le processus de reconstitution du stock doit tenir compte d'abord des disponibilités alimentaires, comme le capelan, le hareng et d'autres aliments pélagiques—non seulement pour la morue, mais aussi pour la population abondante de phoques. L'effort de pêche étranger au-delà de la zone de 200 milles des eaux territoriales demeure intensif; par conséquent, il faudrait que cette zone soit

élargie pour recouvrir l'ensemble du plateau continental. Il est également essentiel de réduire les troupeaux de phoques pour les ramener à un niveau gérable.

Bien que le gouvernement du Canada ait décrété un moratoire sur les stocks de morue du Nord dans la zone de 200 milles des eaux territoriales, ces stocks sont des cibles de choix pour les flottilles étrangères qui pêchent à l'extérieur de cette zone. Il est nécessaire que le gouvernement accroisse sa capacité scientifique pour produire davantage de données sur les stocks de morue du Nord. Il est impératif qu'il fasse preuve de leadership et qu'il trouve des solutions pour faciliter l'accroissement des stocks de morue. Plusieurs options, comme l'aménagement d'écloseries de morue, permettraient de mettre en place une pêche durable; un examen des initiatives prises en Norvège pourrait être fait à Terre-Neuve.

Les travailleurs d'usine se sont résignés et reconnaissent que la pêche ne sera jamais plus comme avant. Il est toutefois essentiel de ne plus permettre au gouvernement ou à de grosses compagnies de créer un état de dépendance par rapport à un stock précis, comme autrefois.

• (1115)

Le président suppléant (M. Scott Simms): Je vous remercie, monsieur Samson. Merci beaucoup.

Nous entamons maintenant la période des questions. Je donne la parole aux conservateurs. C'est M. Hearn qui donne le coup d'envoi.

Partagez-vous le temps qui vous est alloué?

M. Loyola Hearn: Merci beaucoup.

Oui, je partage le temps dont je dispose avec M. Keddy.

Je tient tout d'abord à remercier les témoins, M. Samson et M. Stagg, d'avoir accepté notre invitation.

Ce sont des histoires courantes. La situation est la même dans toutes les régions de la province. Quand nous étions enfants, nous marchions sur la plage et celle-ci était couverte de rogue de capelan. Cela ne se voit plus. On ne voit même plus de capelan dans la plupart de nos ports. Si le souper n'est pas sur la table quand on rentre à la maison pendant plusieurs jours, on ira manger au restaurant ou ailleurs. De nombreux changements se sont produits et on ne peut pas penser uniquement au rétablissement des stocks de morue. De nombreux problèmes se greffent à celui-là et c'est de cela que nous voulons discuter.

Quelle était la situation, pour permettre aux personnes qui prennent les décisions de la comprendre? Ensuite, il est essentiel que nous ayons quelques idées des personnes qui sont sur place, que nous nous basions sur l'histoire, sur ce que nos ancêtres nous ont dit, sur ce qu'ils ont vu. Ils peuvent probablement recommander des options qui pourraient au moins contribuer à faire revenir la morue. Je pense d'ailleurs que vous avez vu juste en parlant de disponibilités alimentaires. Vous avez également mentionné la surpêche étrangère, question que notre comité a examinée d'assez près, comme vous le savez, sans toutefois faire de grosses avancées auprès du gouvernement. Le gouvernement a pris quelques initiatives superficielles toutefois insuffisantes.

Nous avons en outre entendu des suggestions concernant notamment l'établissement d'écloseries de morue. Si on a pu le faire dans d'autres régions du monde, nous sommes certainement en mesure de le faire ici. Je pense que la plupart des décisions qui ont été prises en ce qui concerne notre pêche ont été mauvaises parce que les personnes qui influencent les ministres et les hauts placés ne sont pas des pêcheurs, parce qu'elles ne sont pas des nôtres. De nombreuses décisions sont prises en fonction de ce qui satisfait les grosses compagnies plutôt que de ce qui convient aux pêcheurs.

Cela dit, nous tenons à préciser que le comité est composé de membres représentant les divers partis et j'invite quiconque à examiner certains des travaux que nous avons accomplis. Je pense qu'il est important que les gens le comprennent pour qu'ils aient une certaine confiance dans notre comité. La plupart du temps, vous n'auriez pas la moindre notion du parti que nous représentons, si le président ne le précisait pas, car tous les rapports que nous avons préparés au cours des trois ou quatre dernières années sont des rapports unanimes. Les bisbilles politiques sont inexistantes dans notre comité. Nous examinons attentivement les questions qui nous sont soumises et nous avons fait certains travaux intéressants.

Nos rapports ne sont pas présentés à un ministre puis mis de côté; ils sont déposés publiquement à la Chambre. Le ministre doit y donner une réponse. Les recommandations que nous faisons, fondées sur les commentaires que nous avons entendus, sont présentées à la Chambre. Le ministre est obligé de donner une réponse, ce qui amorce généralement un débat en profondeur. Il y a quatre ans, nous avons sensibilisé la communauté internationale au problème de la surpêche qui avait été signalé à une de nos réunions. Par conséquent, nous pouvons faire avancer les choses, mais cela dépend des réactions de personnes comme vous; il est essentiel que les personnes qui présentent des mémoires soient convaincus qu'il ne s'agit pas d'une série d'audiences dont les résultats demeureront secrets, car ce n'est pas le cas.

J'ai une petite question à poser, puis je laisserai la parole à M. Keddy et à mes autres collègues. Je voudrais qu'une personne qui a participé aux efforts de pêche—et c'est ce que vous avez fait tous deux tout au long de votre vie ou à peu près—me dise quelle est la différence entre la vie dans la région de Bonavista-Catalina et la participation à la pêche à l'heure actuelle et ce que c'était il y a 25 ans.

• (1120)

M. Neville Samson: La différence concerne les niveaux d'emploi. Pendant 20 ans, j'ai travaillé toute l'année. Notre plus gros problème était de pouvoir prendre des vacances. J'ai travaillé pendant 20 ans; chaque jour, je me levais pour aller au travail.

J'ai été invité une fois à participer à une réunion du comité de l'IAS qui voulait savoir pourquoi les habitants de Port Union ne faisaient pas comme ceux de Trinity, à savoir diversifier l'économie locale en se lançant dans le tourisme. J'ai dit que c'était parce que pendant 20 années consécutives, je me suis levé chaque jour pour aller au travail et que je n'avais pas besoin du tourisme; j'avais un emploi.

J'ai renoncé à une semaine de travail cette semaine-ci pour permettre à un autre pêcheur d'aller travailler dans l'espoir qu'il sera admissible à l'assurance-emploi cet hiver. J'aurais pu aller travailler cette semaine. Je pense que la plupart des personnes qui ont tenu bon et ont continué à travailler à l'usine de Port Union ont beaucoup de difficulté quand je pense à la liste d'ancienneté, à l'époque où il y avait 996 travailleurs. En outre, 235 personnes travaillaient sur les chalutiers et il y avait également un effectif composé essentiellement

de travailleurs occasionnels qui avaient, à mon avis, le meilleur des deux mondes. Ils travaillaient pendant les semaines les plus intéressantes, prenaient des vacances en été et recevaient les plus fortes prestations d'assurance-emploi.

Actuellement, nous ne sommes plus que 150 travailleurs. Au lieu de rester à Port Union, la plupart d'entre eux vont travailler en Alberta ou en Colombie-Britannique. Je signale que cette situation laisse un arrière-goût amer aux quelques personnes... aux travailleurs qui tentent de survivre dans leur localité.

Quand on a 50 ans et que l'on possède sa maison, on ne tient pas à se réveiller le matin en Alberta pour tenter d'accumuler un nombre suffisant de semaines de travail pour être admissible à l'assurance-emploi. C'est pourtant le cas d'un pourcentage élevé des personnes dont le nom figure sur la liste d'ancienneté.

M. Peter Stoffer: J'invoque le Règlement, monsieur le président.

Le président suppléant (M. Scott Simms): Oui, allez-y.

M. Peter Stoffer: Le témoin a mentionné le comité de l'IAS. Pouvez-vous préciser ce que cela signifie?

M. Neville Samson: C'est la stratégie industrielle, l'industrial adjustment strategy, c'est-à-dire la stratégie pour l'aide à l'adaptation de l'industrie.

Le président suppléant (M. Scott Simms): C'est donc la stratégie d'aide à l'adaptation. Bien.

Monsieur Stoffer? Nous n'avons pas tenu compte de votre intervention dans le temps dont vous disposiez. Continuez.

Allez-y, monsieur Keddy.

M. Gerald Keddy: Je vous remercie, monsieur le président. Je souhaite la bienvenue aux témoins.

Vous avez fait deux ou trois commentaires que j'approuve entièrement, mais je n'ai pas bien compris ce que vous avez dit au sujet du phoque.

Nous avons effectivement surexploité le banc de poissons pélagiques, la totalité du banc. Nous avons commencé par le hareng, et toutes les autres espèces, puis nous avons mis en place une pêche à la roque, ce qui était très dangereux. La situation est de toute apparence semblable à travers tout le Canada Atlantique.

Je n'avais encore jamais entendu dire que les phoques étaient devenus des prédateurs de la morue à cause de la diminution des stocks de capelan ou de hareng. J'ai toujours pensé que sa principale proie était la morue. C'est très intéressant.

J'ai deux questions à poser et je voudrais que l'on me donne une réponse, si c'est possible.

Je voudrais que vous expliquiez brièvement aux membres du comité comment a évolué la taille de la morue dans la pêche côtière, la taille du poisson que les pêcheurs capturent, étant donné que vous avez travaillé à la chaîne à l'usine pendant des années, surtout au cours des dernières années qui ont précédé la mise en place du moratoire, en 1992, et des années suivantes, ainsi qu'à l'occasion de l'ouverture en 1996 et 1997. Je fais allusion au fait que l'on capturait des poissons de taille de plus en plus petite jusqu'à ce que l'on soit pratiquement obligé d'abandonner.

Vous avez mentionné la surpêche étrangère. Je voudrais connaître votre réaction à la mise en place d'un système de boîte noire et que vous disiez comment il faudrait procéder. C'est de la technologie peu coûteuse. Elle est très accessible. Une boîte noire placée sur tous les bateaux mettrait un terme aux fausses déclarations.

•(1125)

M. Neville Samson: Quels types de fausses déclarations? En ce qui concerne les zones dans lesquelles le bateau pêche?

M. Gerald Keddy: Le poisson est abondant et je suis sûr que les morues de petite taille sont ramenées à l'usine en même temps que les autres poissons. Elles ont été capturées dans une zone et on déclare qu'elles l'ont été dans une autre zone.

M. Neville Samson: C'est possible également.

En ce qui concerne la taille du poisson, au début, la morue du Nord était considérée essentiellement dans cette province comme un poisson pour la pêche au filet de fond. Les pêcheurs vous l'expliqueront cet après-midi. Presque tous les poissons étaient de taille semblable et les poissons de grosse taille étaient très peu nombreux. Les poissons étaient de taille semblable, ce qui en faisait un produit idéal—une matière première idéale—pour une machine à découper. Un très petit nombre de poissons devaient être calibrés parce qu'ils étaient de plus grande taille. Les poissons de plus grande taille étaient retirés et découpés sur des chaînes de découpe distinctes.

La taille du poisson a diminué de 20 pouces en 1972 à 16 pouces en 1992. Non seulement la taille du poisson avait-elle diminué mais, en 1992, un poisson de 20 pouces n'avait plus le même poids corporel qu'un poisson de 20 pouces en 1972. Le rendement avait diminué. Ce moratoire n'a pas été mis en place dans l'intérêt des travailleurs d'usine, mais il a été mis en place à cause des actionnaires des multinationales qui avaient plus de difficulté à réaliser des bénéfices.

En ce qui concerne la surpêche étrangère, vous suggérez l'installation de boîtes noires. Celles-ci indiqueraient effectivement où se trouvent les flottilles étrangères et dans quelles zones elles pêchent. On pourrait vérifier si elles pêchent au nez et à la queue du banc mais, en ce qui concerne la nature des prises, nous avons pu constater ce qu'il en était lorsque *l'Estai* a été remorqué à St. John's.

Le président suppléant (M. Scott Simms): Je vous remercie, messieurs.

[Français]

Monsieur Blais, c'est à vous.

[Traduction]

Avez-vous mis votre écouteur pour l'interprétation, messieurs? Bien.

Monsieur Blais.

[Français]

M. Raynald Blais: Merci, monsieur le président.

Monsieur Samson et monsieur Stagg, bonjour. J'aimerais que vous me parliez de l'avenir, des prochains mois et des prochaines années.

Vous avez dit, en particulier lors de votre présentation, qu'il serait important que le gouvernement fédéral exerce davantage de leadership. De plus, vous avez élaboré sur les écloséries, l'aquaculture, etc. J'aimerais que vous parliez davantage de ce qui manque sur le plan de ce leadership, de ce qu'il faudrait que l'on fasse exactement. Bref, j'aimerais savoir ce que vous voulez dire par là.

[Traduction]

M. Neville Samson: L'OPANO a été essentiellement le porte-parole du gouvernement du Canada à l'étranger. J'estime que l'OPANO n'est d'aucune utilité aux pêcheurs. Pour nous, c'est une organisation inutile. On pourrait la comparer à des gardes qui

patrouillent un cours d'eau et qui laissent une avance de deux centaines de mètres aux braconniers en estimant qu'il n'y a rien à faire sur ce cours d'eau et qu'on verra bien ce qui arrivera. C'est ce que fait l'OPANO pour nous à Terre-Neuve. Nous n'avons plus aucune estime pour cette organisation. À Terre-Neuve, personne n'a de l'estime pour l'OPANO, je vous l'assure.

Le rôle du gouvernement du Canada devrait consister à... diriger une campagne, comme Greenpeace. Cette organisation n'a pas de ressources. Compte tenu de son peu de ressources par rapport à celles du gouvernement fédéral, il n'y a aucune raison pour que celui-ci n'ait pas riposté à la campagne de Greenpeace en diffusant un message plus percutant. À l'heure actuelle, la population de phoques est hors de contrôle. Des phoques se sont établis dans nos rivières. On trouve une forte concentration de phoques ici à la baie de la Trinité du mois de décembre jusqu'au... jusqu'à une date avancée dans la pêche du crabe cette année, les phoques ont été nombreux.

Si vous posez la question aux pêcheurs, ils vous diront que de nombreux troupeaux de phoques continuent de détruire systématiquement les nouvelles générations de morue. Actuellement, ce sont les phoques qui dominent la situation en raison de leur abondance.

Ai-je bien répondu à votre question?

•(1130)

[Français]

M. Raynald Blais: Oui.

En ce qui a trait aux écloséries, etc., vous avez parlé d'une expérience en Norvège, notamment.

[Traduction]

M. Neville Samson: Des écloséries avaient été établies à la baie de la Trinité il y a des années. Une éclosérie avait été implantée dans le sud de la baie de la Trinité, par un Norvégien. On y faisait l'élevage de la morue à partir des oeufs, mais on y faisait l'incubation et les alevins de morue étaient libérés dans la baie de la Trinité. C'était il y a environ un siècle. Je ne connais pas les dates exactes, mais je sais que c'était un Norvégien qui avait implanté cette éclosérie.

En établissant des écloséries de morue, on pourrait enrichir le stock sauvage. Je pense que le ratio de morue qui devient un géniteur est de une sur un million.

[Français]

M. Raynald Blais: Monsieur Samson, compte tenu de votre expérience, de ce que vous avez vécu et de ce que vous avez vu au cours des dernières années, croyez-vous que l'on peut toujours faire confiance à Pêches et Océans?

[Traduction]

M. Neville Samson: Dans la région, le MPO s'occupe uniquement de l'application des lois et des règlements. Les agents du MPO ont pour fonction essentielle d'appréhender un pêcheur qui a en sa possession du poisson n'ayant pas la taille légale ou un enfant qui pêche à la canne dans les rochers et qui a attrapé de la petite morue. C'est pourtant ce que j'ai fait pendant de nombreuses années, à une époque trop lointaine pour en avoir un souvenir précis. C'est essentiellement le rôle du MPO dans notre province: délivrer des permis et faire de la répression. Son rôle n'est donc pas très constructif, sauf une certaine répression aux alentours des côtes. Les effectifs du MPO ne sont pas suffisants pour assurer la surveillance de la pêche ou alors peut-être seulement celle de petites pêches comme celle du homard ou une autre pêche équivalente.

[Français]

Le président suppléant (M. Scott Simms): Est-ce tout, monsieur Blais? Merci beaucoup.

[Traduction]

Monsieur Stoffer, vous disposez de cinq minutes.

M. Peter Stoffer: Je vous remercie, monsieur le président.

Je vous remercie pour votre exposé, messieurs. Si le MPO autorisait une pêche récréative, ou de subsistance, ou une pêche commerciale restreinte sur les stocks côtiers—j'ai déjà posé la question à madame la mairesse et je voudrais vous la poser également—, quelle méthode de pêche considérez-vous comme la plus appropriée pour éviter de causer des dommages à ces stocks?

M. Neville Samson: La pêche à l'hameçon et à la ligne.

M. Peter Stoffer: La pêche à l'hameçon et à la ligne. Je vous remercie.

Comme vous le savez, en Alaska, on a mis en place un système appelé pacage marin en vertu duquel les écloséries déversent des millions de saumons que la pêche commerciale capture trois ans plus tard. Certains témoins ont parlé de parc d'engraissement de la morue. C'est un système qui consiste à capturer de la morue et on à la placer dans des parcs pour les engraisser. Recommanderiez-vous davantage un système de parcs d'engraissement ou un programme d'écloséries?

M. Neville Samson: Un programme d'écloséries pour enrichir les stocks sauvages.

M. Peter Stoffer: Combien d'écloséries de morue sont actuellement en place à Terre-Neuve et Labrador?

M. Neville Samson: Je ne suis pas certain. Il y en avait une dans la région de Winterton, mais je ne sais pas si elle est toujours en activité.

M. Peter Stoffer: Nous ne sommes pas certains qu'il y ait des écloséries en activité.

M. Neville Samson: Je n'en suis pas certain.

M. Peter Stoffer: Comme vous le savez, notre comité a recommandé l'année dernière à l'unanimité—et vous pouvez me corriger si je me trompe, monsieur Keddy—une gestion axée sur la conservation du Nez et de la Queue des Grands bancs et du Bonnet Flamand. Nous avons fait cette recommandation parce que nous étions très inquiets et que nous avions, je présume, peu d'espoir pour l'avenir de l'OPANO. Il n'y a pas longtemps, le Fonds mondial pour la nature a publié un rapport concernant l'absurdité que représente l'OPANO. Appuyez-vous la recommandation de notre comité concernant la gestion axée sur la conservation qui recommande essentiellement que nous prenions le contrôle du Nez et de la Queue du Bonnet Flamand? Nous ne chassons pas les étrangers mais, étant donné que vous payez actuellement la moitié du coût de l'OPANO, nous pourrions les surveiller de beaucoup plus près que nous ne le faisons actuellement. Approuveriez-vous cette méthode?

M. Neville Samson: Il faudrait être fou pour ne pas l'approuver.

• (1135)

M. Peter Stoffer: Je vous remercie.

La dernière question que je voudrais vous poser concerne la pêche indicatrice qui est, à mon avis, un effort coopératif très louable en matière d'information pour les scientifiques, les pêcheurs et le ministère. Comment est-ce que cela fonctionne dans la région de Bonavista? Est-ce qu'elle s'intensifie en ce sens qu'elle est davantage coopérative ou est-ce qu'elle diminue en raison de l'inaction du MPO due à un manque de ressources?

M. Neville Samson: Je pense qu'il faudrait poser la question aux pêcheurs qui ont participé à la pêche indicatrice.

M. Peter Stoffer: Je vous remercie, monsieur. Merci également pour votre exposé.

Le président suppléant (M. Scott Simms): Je vous remercie, monsieur Stoffer.

Cet après-midi, deux exploitants pêcheurs viendront faire des commentaires sur la situation et ils pourront donner des informations plus précises au sujet de la pêche indicatrice. Je peux également essayer d'obtenir une réponse au sujet du nombre d'écloséries. J'essaierai d'obtenir ce renseignement juste après la pause du dîner.

Je donne maintenant la parole aux membres assis de ce côté-ci. Est-ce que vous partagez le temps qui vous est alloué?

Une voix: Je le présume.

Le président suppléant (M. Scott Simms): Bien. Nous partagerons donc le temps alloué. Monsieur Matthews, vous êtes le premier.

M. Bill Matthews: Je vous remercie, monsieur le président.

Je souhaite la bienvenue aux témoins. J'ai trouvé vos exposés et vos réponses précises aux questions de mes collègues très intéressants. J'apprécie beaucoup et je suis sûr que mes collègues l'apprécient beaucoup également.

L'observation personnelle que je voudrais faire est que nous nous appliquons à trouver une solution partielle seulement. Nous ne voulons pas régler la question de façon intégrale. Les facteurs qui ont engendré la situation en raison de laquelle nous sommes réunis aujourd'hui sont nombreux. Il sera essentiel que nous prenions plusieurs types d'initiatives si nous voulons assister à une reconstitution significative des stocks de morue du Nord, surtout en haute mer. Il est impératif de régler la question des phoques, celle des types d'engins et diverses autres questions. C'est en tout cas ce que je pense. Si nous ne réglons pas toutes les questions, je ne pense pas que... C'est la raison pour laquelle nous nous débattons depuis tant d'années sans voir de résultats concrets et c'est la raison pour laquelle nous sommes réunis ici aujourd'hui—du moins en ce qui me concerne.

Les commentaires sur les tendances migratoires m'ont intéressé au plus haut point. J'ai compris que vous aviez dit que les tendances migratoires de la morue du Nord avaient changé. Ce commentaire a éveillé mon intérêt car je suis originaire de la côte sud où nous pratiquons une pêche hauturière depuis de nombreuses années. Une flottille de chalutiers est allée dans le Nord en janvier et en février pour capturer de la morue du Nord et les bateaux sont revenus chargés à ras bord; il y en avait jusque sur le pont. Il y avait de telles quantités de morue sur le pont quand les bateaux ont signalé leurs prises... Quelle quantité avez-vous, capitaine? Il y en a telle quantité dans les cales et 50 000 sur le pont. Ils ont ramené de telles quantités de poisson qu'ils ont dû en mettre sur le pont.

M. Gerald Keddy: Il ne devait plus rester de franc-bord.

M. Bill Matthews: C'est cela. Évidemment, ce n'était pas bien non plus car, au cours de la période de l'année où elles ont été prises, les morues se rassemblaient pour frayer. C'est donc un des problèmes.

Certains des capitaines m'ont dit que grâce aux méthodes de pêche ultramodernes, grâce aux livres de bord et ainsi de suite, ils avaient détecté un changement du parcours migratoire de la morue du Nord. En fait, plusieurs m'ont signalé que ce qu'ils avaient inscrit dans leurs livres de bord au cours des années, c'était un déplacement de la morue du Nord vers ce lieu dont nous discutons constamment, où les navires étrangers font de la surpêche. La morue du Nord sortait des limites des bancs et se faisait capturer par nos amis. Ce commentaire que vous avez fait m'a vraiment intéressé. Est-ce bien ce que vous vouliez dire?

M. Neville Samson: Oui.

La morue du Nord se rassemble dans le banc Hamilton. Elle remonte le long de la côte du Labrador. Une partie de la morue passe par le détroit de Belle Isle et le reste longe la côte est pour atteindre certaines baies, en suivant les poissons pélagiques. La voie migratoire remonte donc jusqu'au Nez et à la Queue des Grands bancs, qui a une importance cruciale pour la morue du Nord. Grâce à leur expérience, les Portugais et les Espagnols connaissaient pratiquement à un jour près la date exacte de l'arrivée de la morue du Nord au Nez et à la Queue des Grands bancs. Nous nous souvenons tous de la flottille blanche portugaise de l'époque où l'on pêchait au doris dans les Grands bancs. J'ai l'impression que les Portugais étaient alors mieux informés que nous sur les voies migratoires de la morue du Nord.

M. Bill Matthews: Je vous remercie. C'est une observation intéressante.

Quand je pense aux commentaires que vous avez faits en ce qui concerne les événements menant à la réduction de la pêche et la défaillance des stocks de se renouveler, je suppose que notre comité demande pratiquement où la morue du Nord a disparu et pourquoi les stocks ne se sont pas rétablis au cours des années.

J'ai signalé que des chalutiers étaient allés pêcher en haute mer en janvier et février et qu'ils avaient ramené d'énormes quantités de morues prêtes à frayer et ce dont il s'agissait en fait...

• (1140)

M. Neville Samson: Les morues étaient pleines d'oeufs.

M. Bill Matthews: Oui. Et si les tendances migratoires ont changé, les poissons qui avaient échappé à la capture se sont dirigés un peu plus tard vers la limite du plateau et ont été capturés par les bateaux étrangers. Je présume donc que les morues que nous n'avons pas capturées alors ont été vendues quelque part en Europe.

Je soulève la question parce que je pense qu'il est important de comprendre que tous les commentaires que l'on entend à ce sujet ne sont pas réels. Comme je l'ai mentionné, plusieurs facteurs ont entraîné la diminution des stocks et un certain nombre de facteurs ont entravé la régénération ou le rajeunissement des stocks, je présume. Vos commentaires sur les tendances migratoires m'ont toutefois intéressé au plus haut point car c'est le type de commentaires qu'ont faits de nombreuses personnes qui le savent, qui le savaient et qui l'avaient noté.

Je vous remercie. J'ai fait tous les commentaires que je voulais faire.

M. Neville Samson: Les capitaines de chalutier savaient certainement où trouver le poisson. Une des constatations qui ont été faites est que, d'une année à l'autre, le poisson se déplaçait de plus en plus vers le Sud au mois de janvier. La biomasse était concentrée plus au Sud qu'au cours des années précédentes.

M. Bill Matthews: Une autre observation que l'on pourrait faire est qu'à un certain moment, la morue s'était peut-être déplacée vers le

Sud et n'était pas revenue, pas parce qu'elle avait été capturée, mais en raison de certaines conditions, qu'il s'agisse de changements de comportement de l'espèce ou de circonstances environnementales. C'est une constatation qui a été faite dans d'autres régions du monde, à savoir que diverses espèces de poisson avaient déserté une zone pour s'établir ailleurs. Ensuite, au cours d'un cycle d'une vingtaine, d'une trentaine ou d'une quarantaine d'années, elles étaient revenues. Par conséquent, je ne pense pas qu'il soit impossible que ce soit ce qui s'est passé dans une certaine mesure en ce qui concerne la morue du Nord.

Je ne ferai plus d'autres commentaires.

Le président suppléant (M. Scott Simms): Monsieur Murphy.

L'hon. Shawn Murphy: Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie les témoins d'avoir accepté notre invitation.

C'est un sujet qui a peut-être été déjà abordé, mais je pense que l'usine de Bonavista appartient à FPI. Est-ce bien cela?

M. Neville Samson: C'est une usine de FPI.

L'hon. Shawn Murphy: C'est une usine de FPI et elle est en bon état. Est-ce bien cela? Dans quel État se trouve cette usine?

M. Neville Samson: Je pense que vous devriez répondre à cette question, Harry.

M. Harry Stagg (Panel de travailleurs d'usine): Non, elle n'est pas en très bon état. La compagnie n'y a pas fait d'investissement important depuis 20 ans, depuis qu'elle l'a rachetée.

L'hon. Shawn Murphy: C'est une vieille usine.

M. Harry Stagg: L'usine est en place depuis un certain nombre d'années. Des travaux d'agrandissement ont toutefois été effectués au cours des années.

L'hon. Shawn Murphy: Et actuellement, son activité est principalement axée sur le traitement du crabe. Est-ce bien cela, monsieur Stagg?

M. Harry Stagg: Presque uniquement. Je pense que l'on a traité environ 500 000 livres de flétan noir cette année. Tout le reste, c'est du crabe. C'est la seule raison pour laquelle nous avons survécu depuis la mise en place du moratoire.

L'hon. Shawn Murphy: Et les prises de crabe ont diminué cette année, si j'ai bien compris. La quantité de crabe qui a été transformée à l'usine a-t-elle diminué ou bien a-t-elle augmenté?

M. Harry Stagg: Je pense qu'elle a diminué, à cause de l'EST. En outre, la quantité de végétaux entrant dans le système a augmenté.

L'hon. Shawn Murphy: Pour en revenir à la question des phoques, est-ce que votre panel a recommandé un abattage sélectif?

M. Neville Samson: Toute initiative qui permettrait de ramener leur nombre à un niveau gérable.

L'hon. Shawn Murphy: Que considérez-vous comme un niveau gérable? Il a été question d'environ trois ou quatre millions.

M. Neville Samson: Ça en retirerait probablement de cinq à six millions de la circulation.

L'hon. Shawn Murphy: Le nombre de phoques fait toujours l'objet de controverses. J'obtiens des chiffres différents. Vous pensez qu'il y en aurait de huit à dix millions.

M. Neville Samson: Oui.

L'hon. Shawn Murphy: Je n'ai encore jamais entendu ce chiffre-là.

M. Harry Stagg: Quand ils viennent dans votre cour, vous...

L'hon. Shawn Murphy: Ils ne sont même pas au bord de l'océan, ils sont dans votre cour.

Une voix: C'est comme la morue, elle a changé d'endroit.

M. Neville Samson: À Port Union, je vis sur une rive de la rivière et ma mère vit sur l'autre rive. Quand son paillason est trempé, elle le fait sécher sur sa rampe.

Je l'ai appelée un soir pour lui dire que son paillason était tombé de la rampe à cause du vent. Elle m'a dit qu'elle le ramasserait le matin. J'ai vérifié environ 20 minutes après et je l'ai rappelée pour lui dire que son paillason avait disparu. Vingt minutes plus tard, elle m'a appelé pour me dire de me rendre sur le pont, pour voir ce qu'il y avait sur la galerie, à l'avant de sa maison. Je lui ai dit que j'arrivais tout de suite. J'y suis allé et j'y ai vu un phoque. Ils remontent dans les rivières.

L'hon. Shawn Murphy: Vous recommandez d'éliminer une grosse partie du troupeau. Est-ce bien la suggestion que vous faites?

• (1145)

M. Neville Samson: On a relâché 40 000 alevins de saumon dans la Pipers Hole River il y a trois ans. Devinez ce qu'il y avait dans la rivière le lendemain matin? Des phoques.

L'hon. Shawn Murphy: Je n'ai plus de question à poser, monsieur le président.

Le président suppléant (M. Scott Simms): Je vous remercie.

Que l'on me corrige si je me trompe, mais je pense que d'après le dénombrement officiel, la population de phoques est de plus de cinq millions d'individus. Est-ce le chiffre officiel?

M. Bill Matthews: Il est de 6,2 millions.

Le président suppléant (M. Scott Simms): Pardon, 6,2 millions. Voilà.

M. Neville Samson: Nous venons de le réduire de 1,2 million.

Le président suppléant (M. Scott Simms): Nous venons de l'augmenter d'un million, en un rien de temps.

Vous affirmez toutefois que le nombre de phoques est beaucoup plus élevé. Vous estimez, d'après vos observations, qu'il dépasse largement les 6,2 millions.

M. Neville Samson: Oui.

Le président suppléant (M. Scott Simms): Bien.

Je donne maintenant la parole à M. Kamp pour cinq minutes.

M. Randy Kamp: Je vous remercie, monsieur le président. Je n'ai que deux brèves questions à poser, puis s'il me reste du temps, je le laisserai à un de mes collègues.

Partagez-vous l'opinion de Mme la mairesse, à savoir que le stock est suffisant pour soutenir au moins une pêche de subsistance et une pêche commerciale côtière restreinte?

M. Neville Samson: À la baie de la Trinité, il y a un stock de poissons—appelé stock du détroit de Random ou du détroit de Smith—et il y a un stock de poissons ici, à la baie de Bonavista. Sinon, je ne pense pas qu'il y en ait d'autres. Je ne suis pas vraiment qualifié pour répondre à cette question concernant la biomasse et la possibilité que celle-ci soit capable de soutenir une pêche supplémentaire.

M. Randy Kamp: C'est très bien.

Une voix: C'est une réponse honnête.

M. Loyola Hearn: C'est la raison pour laquelle nous sommes ici.

M. Randy Kamp: Nous poserons ces questions cet après-midi également.

Monsieur Stagg, vous avez mentionné au cours d'un entretien personnel, et dans votre exposé également, que certains travailleurs n'accumulent pas un nombre suffisant de semaines ou d'heures de travail pour être admissibles à l'assurance-emploi. Je me demande comment ils survivent.

M. Harry Stagg: Environ 170 personnes ont accumulé l'été dernier suffisamment d'heures, pas de semaines, de travail pour être admissibles à l'assurance-emploi. Les autres personnes doivent maintenant se démener pour trouver des projets de création d'emplois pour compenser la différence.

M. Randy Kamp: Ces travailleurs tentent donc de trouver des heures de travail ailleurs.

M. Harry Stagg: Où ils peuvent.

M. Randy Kamp: De nombreux travailleurs survivent toutefois grâce aux prestations d'assurance-emploi.

M. Harry Stagg: Oui, car la saison est courte.

M. Randy Kamp: Avez-vous d'autres questions à poser?

M. Loyola Hearn: Je voudrais revenir à la question des migrations car Bill a mentionné quelques-unes de ses expériences.

J'ai eu ce type de discussion avec plusieurs personnes, notamment avec des scientifiques, et dernièrement, avec des Norvégiens. Une dizaine d'années avant le moratoire, au Labrador—et je pense à Black Tickle—, il y a eu un été où les pêcheurs devaient presque se battre pour trouver un endroit où s'amarrer, car le poisson était extrêmement abondant.

Une voix: Oui.

M. Loyola Hearn: Puis, au cours d'une certaine période, nous avons constaté des concentrations plus fortes le long de la côte nord-est.

Au cours des années 80, lorsque les Portugais se sont établis dans le secteur de Fermeuse, ils se sont mis à pêcher au filet maillant aux Rochers Vierges et ils ont capturé les plus gros poissons.

Une voix: D'énorme taille.

M. Loyola Hearn: Puis, pendant un an ou deux, dans la partie sud des Grands bancs, il y a eu une forte concentration de poissons de grosse taille, puis ces poissons ont disparu. Leur nombre n'a pas diminué progressivement; ils ont disparu presque complètement.

D'après ce que vous dites et d'après ce que des capitaines ont signalé à Bill, ces poissons se sont déplacés; c'est alors qu'a débuté cette migration vers le Sud et vers l'Est.

Il ne faut pas oublier que ces poissons ont cinq ou six millions de phoques à leurs trousses.

Si la température de l'eau change—et de toute apparence, une différence d'un demi-degré a une influence sur la morue—et que l'on se déplace vers des eaux plus profondes, c'est comme si on lâchait un chien dans une pâture. Il n'attraperait peut-être pas un mouton, mais il disperserait à coup sûr le troupeau. S'il y a cinq ou six millions de phoques... À cette époque, on voyait des phoques dans les bancs, là où on n'en avait jamais vus avant, et dans toutes nos baies et nos ports.

D'après les Norvégiens, leurs stocks se sont reconstitués beaucoup plus rapidement qu'ils ne s'y attendaient, alors que les nôtres diminuaient, après avoir également imposé un moratoire.

M. Neville Samson: En Islande également.

M. Loyola Hearn: Exactement.

Si vous placez une règle sur carte et mesurez la distance entre le sud des Grands bancs et le banc Hamilton et la distance entre le sud des Grands bancs et la Norvège, vous constaterez que les distances sont à peu près égales. Par conséquent, compte tenu de la température et des pressions exercées par les phoques—Dieu sait...

• (1150)

M. Neville Samson: Ce que vous voulez dire, c'est que notre stock se trouve en Norvège.

M. Loyola Hearn: C'est bien possible. Ce serait une étude très intéressante à faire.

M. Neville Samson: Je pense en fait qu'en raison de l'eau extrêmement froide venant de l'Arctique et parce qu'elle perd une grande partie de son poids corporel lorsqu'elle est à la recherche d'eau plus chaude, la morue du Nord s'est éloignée du plateau continental et a péri.

M. Gerald Keddy: Ai-je assez de temps pour une brève question?

Le président suppléant (M. Scott Simms): Vous disposez de 15 secondes. Allez-y.

M. Gerald Keddy: C'est bien possible, mais je persiste à croire que la principale cause est la surpêche.

Vous parlez des habitudes migratoires et d'autres facteurs. Nous avons observé des changements dans les tendances migratoires de toutes les espèces de l'Atlantique-Est, absolument toutes les espèces.

Le président suppléant (M. Scott Simms): Je vous remercie, monsieur Keddy.

Nous y reviendrons.

M. Gerald Keddy: On ne peut toutefois pas capturer les poissons jusqu'au dernier.

M. Neville Samson: Nous avons à notre disposition la technologie qui nous permettrait de le faire.

M. Gerald Keddy: Certainement.

[Français]

Le président suppléant (M. Scott Simms): Monsieur Blais, vous disposez de cinq minutes.

M. Raynald Blais: Merci, monsieur le président.

Monsieur Samson ou monsieur Stagg, vous avez parlé, en début d'intervention, de la diversification de l'économie. J'ai eu l'occasion d'en parler avec Mme Fitzgerald un peu plus tôt. J'aimerais vous entendre un peu plus à ce sujet.

De quelle façon peut-on croire encore à la diversification de l'économie lorsque des communautés comme la vôtre sont très directement liées à l'industrie de la pêche? J'imagine qu'une période d'adaptation est nécessaire et j'ai l'impression que c'est plutôt à long terme que l'on peut réussir. J'aimerais entendre votre opinion sur ce sujet.

[Traduction]

M. Neville Samson: La diversification de l'économie a été amorcée, mais elle en est à ses premiers pas.

Nous observons d'excellents résultats en ce qui concerne le tourisme. Le tourisme s'est intensifié dans la péninsule de Bonavista, surtout dans le secteur de la Trinité, où des capitaux importants ont été investis dans la construction de théâtres. M. John Fisher a construit des gîtes du passant et emploie d'anciens travailleurs du secteur de la pêche. Cette région s'en tire assez bien. Même si je sais que ce n'est qu'une activité saisonnière, ces initiatives ont amélioré

l'économie dans la région de la Trinité grâce au tourisme. Nous avons amélioré l'économie de Bonavista et de Port union grâce au tourisme.

Nos projets actuels de création d'emplois, comme on les appelle, sont un investissement pour l'avenir.

[Français]

M. Raynald Blais: Croyez-vous, comme moi, qu'il serait très important, voire essentiel qu'il y ait des investissements massifs dans les infrastructures avant de pouvoir parler de diversification de l'économie? Cela peut vouloir dire des routes, des quais. Il est fort important que ces infrastructures soient de qualité avant de pouvoir éventuellement intéresser des investisseurs à créer de nouveaux emplois.

[Traduction]

M. Neville Samson: Il est impératif que l'infrastructure nécessaire soit en place. C'est indéniable. Sans une route carrossable, il n'est pas possible d'attirer du tourisme dans votre région. Il est essentiel que l'infrastructure nécessaire soit en place. En ce qui concerne les navires de croisière, il est essentiel que des quais soient aménagés. L'infrastructure est actuellement très insuffisante. Je suis certain que si vous veniez en voiture ici, vous pourriez constater l'état des routes. Il est indéniable qu'une réfection des routes est nécessaire. Un touriste qui conduit une voiture coûteuse ou une caravane motorisée, ou peu importe le type de véhicule, ne s'attend pas à conduire sur des routes qui sont dans un état aussi lamentable. C'est un facteur qui décourage le tourisme sur la péninsule.

[Français]

M. Raynald Blais: Qu'en est-il des infrastructures portuaires, des quais?

[Traduction]

M. Neville Samson: C'est un fait. L'infrastructure s'est en grande partie détériorée parce qu'on n'y a plus fait d'investissements depuis 20 ans.

• (1155)

[Français]

M. Raynald Blais: Vous comprendrez que ce n'est pas la première fois que j'ai l'occasion de parler du dossier des quais des ports pour petits bateaux. Les membres du comité sont très au courant de ma préoccupation à ce sujet. Je voudrais toutefois vous dire qu'il est fort important de relever ce défi, parce que sans les infrastructures, on ne pourra jamais diversifier l'économie ou créer des emplois.

[Traduction]

M. Neville Samson: Je suis entièrement d'accord avec vous.

[Français]

M. Raynald Blais: Merci.

[Traduction]

M. Scott Simms (Bonavista—Gander—Grand Falls—Windsor, Lib.): Merci, monsieur Blais.

Monsieur Stoffer, vous avez cinq minutes.

M. Peter Stoffer: Je vous remercie, monsieur le président.

D'après des pêcheurs de diverses localités qui ont témoigné à Ottawa et à Terre-Neuve, les stocks côtiers de morue se rétablissent. Ils sont apparemment en augmentation. On nous a signalé en outre que les phoques sont abondants, qu'ils ont une incidence sur nos stocks de morue et qu'ils remontent dans les rivières. Je me demande si le message n'est pas contradictoire. Si les stocks côtiers sont en augmentation et qu'il est possible d'autoriser une pêche récréative et commerciale restreinte, est-ce que la prédation faite par les phoques ne devrait pas avoir un effet sur ces stocks, ce qui devrait en toute logique les empêcher de s'accroître?

M. Neville Samson: Les phoques ont indéniablement une incidence sur la prédation exercée sur le stock.

M. Peter Stoffer: Sans aucun doute.

M. Neville Samson: Toutes les personnes qui vivent dans les petits ports isolés de Terre-Neuve savent qu'il y a 20 ou 25 ans, en juillet et août, quand on se promenait le soir sur un quai, après que le vent soit tombé, on pouvait voir des quantités de petites morues tout autour du quai et tout le long de la côte. Je l'ai fait probablement des dizaines de fois cet été et cet automne. J'allais faire une marche et jeter un coup d'oeil. Je n'en ai pas vu une seule. Ça vous donne une idée de la situation au chapitre de la régénération des stocks. Les petits poissons sont très peu abondants. Je pense par conséquent que vous auriez intérêt à poser ces questions aux personnes qui peuvent vous parler de leur expérience pratique, à savoir les pêcheurs.

M. Peter Stoffer: Oui, c'est ce que nous ferons.

Comme vous le savez, une conférence a été tenue dans cette province, à St. John's, le 1er mai. Des représentants de nombreux pays ont parlé de l'effort de pêche et de la méthode de pêche en ce qui concerne la flottille de chalutiers. Le ministre est allé aux Nations Unies il y a quelque temps, et Greenpeace lui a présenté un mémoire adressé aux Nations Unies portant sur le calendrier pour les discussions portant sur l'éventuelle suppression de la flottille de chalutiers. Le Fonds mondial pour la nature, Ransom Myers, professeur à Halifax, et divers autres groupes écologistes répètent ce mantra depuis un certain temps: une des méthodes pour rétablir les stocks, pas seulement en ce qui concerne la morue, mais en ce qui concerne d'autres espèces, consiste finalement à éliminer une fois pour toutes la flottille de chalutiers ou les énormes chalutiers que vous avez mentionnés dans votre exposé.

Est-ce bien ce que souhaite votre groupe ou les personnes avec lesquelles vous communiquez quotidiennement: une réduction progressive de la flottille de chalutiers? Ou alors, y a-t-il une place pour cette flottille dans l'avenir de la pêche?

M. Neville Samson: Je pense que grâce aux progrès technologiques en matière d'engins, il y a une place dans la pêche pour cette technologie. Une nouvelle technologie de pêche au chalut a été développée depuis la mise en place du moratoire. Elle cause beaucoup moins de dégâts au fond de l'eau et endommage beaucoup moins l'habitat. La pêche au chalut était considérée comme responsable d'une grande partie de la destruction de l'habitat et des sites de reproduction de la morue du Nord. Il est indéniable que si l'on racle le fond avec les panneaux de chalut, cela causera des dommages. Je pense qu'il serait très difficile de supprimer la flottille de chalutiers. Même dans la pêche à la crevette, elle se pratique essentiellement avec le même type de chaluts que ceux utilisés dans la pêche à la morue: deux portes qui maintiennent le filet ouvert et une extrémité dans laquelle le poisson est capturé. On utilise toujours essentiellement le même type d'engins que ceux que nous utilisions, mais à une beaucoup plus petite échelle.

M. Peter Stoffer: Je vous remercie, monsieur le président.

Le président suppléant (M. Scott Simms): Je vous remercie, monsieur Stoffer.

Je signale, pour votre gouverne, que le dénommé Myers que vous avez mentionné tout à l'heure, Ransom Myers, témoignera jeudi.

En outre, la pêche de subsistance et la pêche récréative ont été mentionnées assez souvent ce matin. Je signale que demain matin, Jacob Hunt, qui représente la Rural Rights and Boat Owners Association, témoignera et que son témoignage portera principalement sur la pêche de subsistance et sur la pêche récréative. Je le signale à titre d'information.

Messieurs, si vous me le permettez, dans mon meilleur style «seule l'expérience le dira»... Je vous brosserai un tableau ou je poserai à nos témoins quelques questions qui n'ont pas encore été posées mais que l'on vient me poser à mon bureau.

Pourriez-vous nous expliquer dans quelles proportions les travailleurs d'usine sont dépendants du système d'assurance-emploi et pourquoi ce système fait maintenant partie intégrante de la vie des habitants de Bonavista?

• (1200)

M. Harry Stagg: Lorsque le nombre de semaines de travail des travailleurs est divisé par deux—cette année, nos travailleurs ont eu dix semaines de travail environ ou, pire encore, des semaines incomplètes, et certains travailleurs ayant plus d'ancienneté ont eu une partie d'autre semaine—et que c'est tout ce que l'on a, on n'a pas beaucoup le choix et on est dépendant de l'assurance-emploi. On arrive tout juste à accumuler suffisamment d'heures de travail et suffisamment de semaines pour être admissible.

Le président suppléant (M. Scott Simms): La liste de rappel au travail de l'usine est également établie en fonction des travailleurs qui n'ont pas encore accumulé un nombre suffisant de semaines. Est-ce exact?

M. Harry Stagg: Oui.

Le président suppléant (M. Scott Simms): Bien. Je voudrais que vous expliquiez comment il se fait que cette année, il y a eu beaucoup moins de travail que l'année dernière ou qu'il y a une dizaine d'années à l'usine et que vous exposez la situation en ce qui concerne le nombre de semaines de travail et vos relations avec le syndicat. J'ai toujours été fasciné de constater le lien étroit qui existe entre la liste de rappel au travail que l'on utilise à l'usine...

M. Harry Stagg: La liste d'ancienneté.

Le président suppléant (M. Scott Simms): ... la liste d'ancienneté et le système d'assurance-emploi pour s'assurer que les travailleurs ont accumulé le nombre d'heures nécessaire ou sont admissibles.

M. Neville Samson: À l'usine de Port Union, les travailleurs sont répartis en trois quarts: le quart A, le quart B et le quart C. Ceux des quarts A et B sont les premiers appelés. D'une façon générale, la pêche du crabe est en cours lorsque les pêcheurs commencent à capturer de la crevette. Par conséquent, la quantité de matière première est généralement suffisante pour deux équipes. On ne peut pas faire entrer les travailleurs du troisième quart.

Plus tard, après la fermeture de la pêche au crabe, certains pêcheurs de crabe se mettent à pêcher la crevette, ce qui permet d'avoir assez de matière première pour faire entrer les travailleurs du troisième quart.

Les travailleurs qui ont la chance, ou la malchance, d'avoir assez d'ancienneté—sans aucune ancienneté, on ne serait probablement pas là... Cette année, en raison des vents forts et du mauvais temps et parce qu'un pourcentage élevé du quota a été épuisé, nous n'avons pas le même nombre de bateaux en mer et nous avons essayé de nous arranger pour que les travailleurs du troisième quart soient admissibles et accumulent 14 semaines de travail. Certains ont... Nous avons deux opérations: ce que nous considérons comme la phase de cuisson et la phase de décorticage et de transformation, puis il y a l'emballage et l'ensachage, c'est-à-dire l'emballage lorsqu'une entreprise envoie une commande. Nous avons maintenant deux quarts, je pense, de huit travailleurs par quart, mais la plupart d'entre eux sont des travailleurs du quart C car nous nous efforçons de permettre au plus grand nombre possible de travailleurs d'être admissibles en leur donnant une semaine complète de travail, une semaine de 40 heures. Nous le faisons avec le concours du syndicat et de l'entreprise.

Le président suppléant (M. Scott Simms): Je vous remercie, monsieur Samson.

Monsieur Keddy, je pense que vous pouvez maintenant poser des questions. Vous disposez de cinq minutes.

M. Gerald Keddy: Je vous remercie, monsieur le président.

Vous avez fait divers commentaires qui sont très logiques et sensés, qui représentent du moins des solutions partielles; je ne suis pas sûr, en effet, qu'une solution intégrale à un problème aussi complexe que celui-ci soit possible.

Je voudrais aborder à nouveau le sujet de la surpêche étrangère. Nous avons été témoins de la migration vers le Sud. Nous avons observé le changement de voie migratoire. Nous avons constaté que le poisson se déplaçait davantage vers le Sud, vers le Nez des Grands bancs, et à l'extérieur du Cap Flamand. Nous avons constaté en outre l'absence totale de l'OPANO ou l'absence de régime réglementaire. J'ai participé à la réunion de l'OPANO, et c'était embarrassant. Cela devait être embarrassant en tant que Canadien et surtout en tant que membre du gouvernement, que ce soit du parti ministériel ou de l'opposition.

Je pense, et lorsque j'ai fait des commentaires au sujet des boîtes noires tout à l'heure, je préconisais des boîtes noires pour tous...

M. Neville Samson: Exactement.

• (1205)

M. Gerald Keddy: Il serait essentiel d'imposer des boîtes noires à notre flottille commerciale, à notre flottille canadienne et à la flottille étrangère. Il est impératif de mettre en place un régime qui permettrait à des observateurs de monter à bord des navires de la flottille étrangère. La seule option est de mettre en place un certain type d'entente réciproque. S'il s'agit d'un bateau islandais, l'observateur serait un Norvégien, un Canadien ou un Américain.

Certaines espèces sont assez abondantes à l'extérieur de la zone des 200 milles et à l'intérieur de cette zone. Il y a notamment la limande à queue jaune. Je ne pense pas que nos pêcheurs protestent—et je me rends compte qu'il est difficile pour vous de parler de la pêche—si nous proposons de mettre en place un régime qui nous permettrait de savoir exactement où notre pêche est pratiquée, si les règles étaient les mêmes pour tous, surtout pour la flottille étrangère.

La morue a disparu et n'est pas revenue. Je ne pense pas qu'elle soit allée en eau profonde et qu'elle ait péri. Je pense qu'elle est allée à l'extérieur de la zone des 200 milles et qu'elle a été capturée. Je sais que c'est difficile pour vous d'en parler, mais pensez-vous qu'il y aurait une certaine coopération?

M. Neville Samson: Quatre-vingt-cinq pour cent de la zone des 200 milles est en eau très profonde, à l'extérieur de la bordure du plateau continental. Je ne sais pas si les chalutiers-usines ont la capacité de pêcher dans des eaux aussi profondes. Dans l'affirmative, pourquoi est-ce qu'ils pêchent surtout au Nez et à la Queue des Grands bancs? S'ils sont capables de capturer de la morue à un millier de brasses de profondeur, pourquoi préfèrent-ils pêcher dans les eaux côtières?

M. Gerald Keddy: Monsieur Samson, vous avez mentionné tout à l'heure que ces navires n'ont manifestement pas une aussi grande longueur suffisante pour pêcher en eau aussi profonde. Nous comprenons cela. Cependant, cela n'a jamais empêché la flottille étrangère de venir pêcher autrefois à l'intérieur de la limite de 200 milles.

M. Neville Samson: Exactement.

M. Gerald Keddy: Si l'on ne met pas en place un régime qui permette une observation constante, les navires étrangers viendront pêcher à l'intérieur de cette zone. Ils n'ont pas besoin de s'aventurer très loin à l'intérieur; il leur suffit de venir vers les Grands bancs.

M. Neville Samson: C'est souvent à la limite des Grands bancs que la pêche est la meilleure.

M. Gerald Keddy: C'est exact. Le bateau peut amorcer son passage à 10 heures du soir—après la tombée de la nuit—et pêcher à l'intérieur de la zone puis en ressortir avant que quiconque puisse remarquer qu'il a pénétré dans la zone. La réglementation est pratiquement impossible. Par conséquent, il est essentiel de mettre en place un régime de l'OPANO qui ait du mordant; il est en outre essentiel que les autorités fédérales aient la volonté politique de le faire respecter, et je ne fais de reproche à aucun parti politique en particulier.

M. Neville Samson: Absolument. Sans la volonté politique, on n'arrive à rien.

M. Gerald Keddy: Non, et les stocks ne seront jamais reconstitués. Vous avez fait des commentaires sur la migration. Nous avons la capacité de capturer jusqu'au dernier poisson. Je ne pense pas que nous l'ayons déjà capturé, mais nous en avons la capacité. Si nous n'agissons pas immédiatement, quelqu'un le fera.

M. Neville Samson: Oui, quelqu'un le fera.

Le président suppléant (M. Scott Simms): Je vous remercie, monsieur Keddy.

Il a été question de la table ronde qui a été tenue à Bonavista au mois de novembre. Voici la liste des participants. Une autre personne dont je ne vois pas le nom sur la liste, mais qui était présente, est un représentant du cabinet du ministre des Pêches et des Océans. Vous voyez là le nom des deux personnes dont il a été question: Bruce Atkinson, du programme des sciences du MPO, et Roy Russell. Ils témoigneront vendredi, à St. John's.

M. Atkinson sera peut-être là. Est-ce exact? Nous n'en sommes pas encore certains. Des représentants du MPO seront là en tout cas.

[Français]

Je m'excuse, monsieur Blais, que ce ne soit qu'en anglais.

[Traduction]

Le sujet principal de la table ronde a été les évaluations de stock et ce sont les représentants du MPO qui ont fait un exposé.

[Français]

Monsieur Blais, vous disposez de cinq minutes.

•(1210)

M. Raynald Blais: Merci, monsieur le président.

J'aimerais parler de l'ambiance ou de l'assurance-emploi. Quand j'utilise le mot « ambiance », je veux parler du degré de mobilisation de la population, des gens, de ceux qui vivent les problèmes et qui les subissent. À une certaine époque, les manifestations avaient cours relativement facilement, et les gens se déplaçaient en grand nombre pour participer à celles-ci, que ce soit pour l'assurance-emploi ou encore à la suite des moratoires, etc. Maintenant, on a l'impression que les gens sont moins intéressés, mais je ne le crois pas.

Se peut-il que le degré de mobilisation soit relié au degré de confiance qu'on peut avoir dans ces moyens?

Nous, les membres du comité, sommes relativement sensibilisés au dossier. Toutefois, il faut en sensibiliser d'autres au sein de la machine gouvernementale fédérale. Je n'ai pas l'impression que c'est pour demain, à moins qu'il y ait des démonstrations de mobilisation.

Croyez-vous encore en ces moyens? Pensez-vous qu'il va falloir vivre de nouveau de telles mobilisations, comme cela a eu lieu ici comme ailleurs dans le cas des moratoires et des problèmes liés à l'assurance-emploi, pour que cela change?

[Traduction]

M. Neville Samson: Nous avons organisé de nombreuses manifestations pendant la mise en place du moratoire. Actuellement, en ce qui concerne des modifications au régime d'assurance-emploi, nous ne sommes plus en nombre suffisant pour manifester; nous ne sommes vraiment plus en nombre suffisant. Comme je vous l'ai signalé, la plupart des travailleurs de l'usine de Port Union dont le nom figure sur la liste d'ancienneté ont quitté la province ou ont pris leur retraite. De nombreux travailleurs ont pris une retraite anticipée. Les personnes qui n'ont pas eu l'occasion ou n'ont pas vu d'occasion de faire un retour dans la pêche ou dont le nom figurait au bas de la liste d'ancienneté sont maintenant pour la plupart en Ontario, en Alberta ou en Colombie-Britannique. Ce n'est pas que les travailleurs ont perdu leur volonté de lutter pour leurs droits ou pour les intérêts des travailleurs du secteur de la pêche.

Je me contenterai de citer l'exemple de Melrose, une petite ville située à proximité de Port Union. La fille d'un de mes amis se construit une maison et je suis allé donner un coup de main au mois de mai, selon la coutume dans la région: quand quelqu'un veut avoir un coup de main pour faire du ciment ou couler du béton dans les coffrages et si vous êtes capable de faire certains travaux de charpenterie ou d'autres types de travaux, vous allez l'aider. Deux jeunes gens de cette petite ville, dont la population est probablement d'environ 300 habitants, sont venus me trouver et je leur ai demandé ce qu'ils faisaient. Ils m'ont tous les deux répondu qu'ils s'en allaient lundi matin ensemble. L'un allait s'établir en Ontario et l'autre en Alberta. Un troisième, qui les accompagnait, a dit que ça ferait 37 jeunes qui auraient quitté Melrose depuis le mois de mai. Vous voyez donc pourquoi la population diminue. C'est toute la jeune génération qui va s'établir ailleurs. On ne peut pas manifester si l'on n'est pas en nombre suffisant.

[Français]

M. Raynald Blais: Justement, il y a toujours moins de monde, et j'imagine qu'ici, dans la région, les projections démographiques sont les mêmes que dans la mienne, la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine. Les gens auront toujours tendance à quitter la région, tant et aussi longtemps que l'on n'aura pas résolu le problème de base, à savoir les emplois.

Malgré tout cela, plutôt que d'attendre que cela arrive dans les communautés, pensez-vous qu'il y a des moyens différents pour sensibiliser les gouvernements, provinciaux et fédéral, afin qu'ils bougent davantage? Comment devrait-on passer à l'action pour que cela change et qu'il y ait plus d'emplois.

[Traduction]

M. Neville Samson: La situation dans la région, et c'est connu à l'échelle de la province, est que la plupart de nos emplois sont relocalisés à Halifax—je pourrais aller travailler pour Marine Atlantic. Nos stations météorologiques sont relocalisées.

Dans cette province, la plupart des emplois qui pourraient être ici sont relocalisés dans les grands centres.

•(1215)

Le président suppléant (M. Scott Simms): Je vous remercie, monsieur Samson.

Monsieur Blais, merci.

Monsieur Stoffer, vous avez cinq minutes à votre disposition.

M. Peter Stoffer: Je vous remercie, monsieur Blais. Cela m'amène à la série de questions que j'ai à poser.

Quel est l'âge moyen actuel des travailleurs d'usine? Ou plutôt, quel est l'âge du plus jeune travailleur de votre usine?

M. Neville Samson: La moyenne d'âge est d'environ 46 ans.

M. Peter Stoffer: Quel âge pourrait avoir le plus jeune employé?

M. Neville Samson: Environ 38 ou 39 ans.

M. Peter Stoffer: On peut donc se demander qui assurera la transformation du poisson dans une quinzaine d'années. Vous avez mentionné qu'un grand nombre de jeunes quittaient la région. Est-ce bien cela?

M. Neville Samson: Oui.

M. Peter Stoffer: Par conséquent, qui, d'après vous, fera le travail à longue échéance?

M. Neville Samson: Je pense qu'il sera fait en Chine.

M. Peter Stoffer: Le Conseil canadien des pêcheurs professionnels a publié un rapport au début de l'année...

M. Neville Samson: Ce n'est pas amusant. C'est la vérité. Demandez aux intéressés. Ils le constatent chaque fois qu'ils se rendent au travail le matin.

M. Peter Stoffer: Le Conseil des pêcheurs professionnels a publié au début de l'année un rapport exposant les préoccupations suscitées par l'âge moyen des capitaines de bateau de pêche du Canada Atlantique et par la question de la relève d'ici une dizaine ou une quinzaine d'années, en ce qui concerne les capitaines et leur équipage.

Un des débats en cours dans ce pays et au comité également porte sur les divers systèmes de gestion des quotas. Certaines personnes estiment qu'un système de quota individuel transférable, ou QIT, semblable à celui que la Nouvelle-Zélande et l'Islande ont mis en place, est l'option de choix. D'autres personnes sont partisans de la mise en place d'un système de quota individuel de bateau, ou QIB. En Nouvelle-Écosse, nous devons nous fier aux ententes signées entre les acheteurs de homard, des personnes qui ont les moyens de payer, et les divers pêcheurs. D'autres personnes encore sont davantage partisans d'une propriété collective de la ressource, système en vertu duquel la ressource appartiendrait à la collectivité et devrait être gérée de façon efficace et équitable dans l'intérêt collectif.

Si vous pouvez prendre ne fût-ce qu'une minute ou deux pour répondre, en ce qui concerne la gestion du poisson et des quotas, préféreriez-vous que les stocks de poisson soient privatisés ou préféreriez-vous plutôt un système coopératif communautaire, un système de cogestion semblable à celui qui est en place à l'île Fogo, à Sambro et dans d'autres localités du pays? Quel système préféreriez-vous? Y avez-vous réfléchi?

M. Neville Samson: Actuellement, dans cette province, des sommes considérables sont offertes pour un permis de pêche au crabe—une somme d'un million de dollars n'est pas exclue pour obtenir un permis de pêche au crabe. C'est pour un permis à plein temps, ce qui donne droit au quota maximal de prises que l'on peut débarquer pour la saison de pêche concernée.

Certaines entreprises achètent ces permis de pêche au crabe et les donnent en quelque sorte en location à d'autres bateaux pour qu'ils pêchent pour elles. Est-ce exact?

M. Peter Stoffer: C'est exact, car un des sujets de préoccupation sur la côte ouest—je m'excuse de vous interrompre—est ce que l'on appelle les «capitaines en pantoufles», des personnes qui sont titulaires d'un permis mais qui n'ont jamais mis le pied sur un navire.

M. Neville Samson: Exactement. Il y en a ici aussi.

M. Peter Stoffer: Continuez.

M. Neville Samson: Il est essentiel de mettre en place un système de quota qui permette d'obtenir de l'information sur les débarquements de poisson auprès de plusieurs entités, qu'il s'agisse d'une entreprise, d'une ville ou de toute autre entité. Il est impératif que ce soit en quelque sorte un système de cogestion. Je ne préférerais pas, et je ne pense pas que les pêcheurs préféreraient, que le quota appartienne à une entreprise.

M. Peter Stoffer: Je vous remercie.

•(1220)

Le président suppléant (M. Scott Simms): Merci, monsieur Stoffer.

Monsieur Samson, je vous remercie.

Il nous reste assez de temps pour trois tours de cinq minutes. Nous sommes tous d'accord là-dessus. Nous entamons donc trois tours de cinq minutes.

Monsieur Hearn.

M. Loyola Hearn: Je pense que nous avons abordé pratiquement toutes les questions possibles. La plupart des commentaires nous informent sur les incidences de cette situation, surtout en ce qui concerne les régions rurales.

Je comprends très bien les inquiétudes que l'on a pour l'avenir si la morue qui s'est déplacée au-delà de la limite des bancs était de retour l'année prochaine. Où trouverait-on les travailleurs nécessaires? Il n'y en a plus assez. Je suis certain qu'il n'y en a plus. Ils ne reviendront pas de l'Alberta pour travailler dans l'usine de transformation du poisson de Fermeuse ou de Bonavista. Un problème majeur se pose. Cependant, l'essentiel est de protéger les travailleurs, des personnes comme vous qui, comme vous l'avez mentionné tout à l'heure, ont tout ce qu'elles possèdent ici. Où aller quand on atteint un certain âge? C'est bien pour les jeunes d'aller s'établir ailleurs, où ils se feront une nouvelle vie. Nous vivons dans un monde de concurrence. Cependant, si nous ne protégeons pas ce qui reste et n'améliorons pas la situation, je pense que ce sera la désolation totale. C'est dommage.

Je pense que c'est pour cela que nous sommes ici. Je suis inquiet quand j'entends dire que les stocks de baie se reconstituent rapidement. Je pense que vous vous y êtes très bien pris lorsque

vous avez signalé qu'il y a un stock à la baie de la Trinité et un autre stock à la baie de Bonavista. On n'a toutefois pas observé de régénération du stock sur la côte sud.

J'habite la localité de Renew's. J'ai été enseignant à Trepassey. J'ai donc eu le meilleur des deux mondes. Je suis maintenant à Fermeuse, et Trepassey c'est fini pour moi.

Un matin, alors que je me rendais à Trepassey... c'était vers 1980, la pêche d'automne, à l'époque où se terminait la pêche au homard au casier. J'ai passé mon enfance sur un bateau et j'ai pêché toute ma vie. Quand la pêche au homard était terminée, nous allions pêcher à la ligne, au jig et au chalut. Nous n'étions pas autorisés à pêcher au chalut dans la zone en question; il fallait s'éloigner de la côte, mais en restant à vue. Un matin du mois de septembre, nous nous sommes arrêtés à un endroit appelé Bear Cove Beach et j'y ai compté 127 bateaux, de 18 à 35 pieds, qui pêchaient à la ligne, à la palangre, ou au chalut, quelques-uns d'entre eux seulement, ou encore au jig, dans cette petite zone, et ils prenaient tous du poisson. J'y ai compté 127 bateaux. Dans cette zone, il est aujourd'hui impossible d'y apercevoir la queue d'une morue. Cette anecdote donne donc une idée des incidences de cette situation: 127 familles ont perdu leur gagne-pain, sans compter les travailleurs d'usine dont l'emploi dépendait de cette pêche.

Que faire par conséquent? Si nous arrivons à préserver les stocks... En outre, il semble que les stocks de crabe diminuent. J'espère que ce n'est pas le cas, mais lorsque j'entends des pêcheurs dire qu'ils ont dû aller plus loin, utiliser davantage de casiers et faire davantage de voyages, cela me rappelle les réflexions que j'ai utilisées il y a 20 ans au sujet de la pêche au filet maillant. Si le prix du crabe diminue—et je sais qu'il a diminué pour ceux qui en ont capturé cette année—, ce serait bien que la morue revienne en quantité suffisante pour combler au moins l'écart; c'est pourquoi, avant de rouvrir la pêche et d'en capturer ne fût-ce qu'une petite quantité, il est essentiel de s'assurer que nous ne causerons pas de dommages, car il ne suffit pas de préserver le stock actuel; il est essentiel de l'accroître. Il ne faut pas beaucoup de temps pour régénérer le stock lorsqu'on a le stock de géniteurs nécessaire. Nous espérons que nous obtiendrons de l'information indiquant que nous pouvons élaborer et prendre ensemble quelques assez bonnes décisions plutôt que de se retrouver avec des décisions prises par des personnes qui n'ont aucune compréhension de la situation ou par des fonctionnaires assis dans leur bureau de la rue Kent, à Ottawa. Il est toutefois impératif que la population locale exerce de fortes pressions pour inciter les hauts placés à prendre ces décisions courageuses et rapides.

Les commentaires que vous avez faits aujourd'hui sont fondamentaux, factuels et certainement pas exagérés.

Le président suppléant (M. Scott Simms): Monsieur Samson, voudriez-vous faire des commentaires?

M. Neville Samson: C'est essentiellement ce que j'ai vu. Ma date d'ancienneté à Port Union est le 13 août 1973. Ce jour-là, on m'a offert trois emplois. J'ai malheureusement choisi celui qui était dans le secteur de la pêche. On m'a offert un emploi dans une société de financement et un à la Newfoundland Light and Power et le troisième à la Fishery Products International.

Je vous assure que c'est une triste situation. C'est triste de voir des personnes avec lesquelles on a passé son enfance ou avec lesquelles on a travaillé pendant 20 ans vous annoncer qu'elles vont s'établir ailleurs parce qu'il n'y a plus d'emploi pour elles ici.

Je peux vous parler de localités dans lesquelles vous avez été enseignant—à Trepassey—où un logement de 1 100 pieds carrés, une maison relativement neuve, s'est vendue à un prix aussi bas que 3 500 \$. Avez-vous dit que le gouvernement avait fait tout ce qui était en son pouvoir pour gérer les stocks?

En fait, ce sont les entreprises qui avaient l'entier contrôle de la situation et nous en sommes arrivés là à cause de leur avidité et de notre ignorance en ce qui concerne le fonctionnement de l'écosystème.

• (1225)

Le président suppléant (M. Scott Simms): Je vous remercie, monsieur Samson. Je dois donner la parole au questionneur suivant.

[Français]

Monsieur Blais, vous disposez de cinq minutes.

M. Raynald Blais: Votre réponse m'amène à parler d'un sujet que je voulais aborder avec vous. J'avais le goût de vous demander ce que vous feriez demain matin si vous étiez ministre des Pêches et des Océans. Vous êtes en train d'y répondre, c'est-à-dire qu'une des premières choses aurait trait à la gestion. Vous avez dit que vous ne referiez pas les mêmes erreurs qu'a commises le ministère auparavant en cédant la gestion à la grande entreprise.

Est-ce que ce pourrait être le genre d'action qui ferait en sorte que l'on pourrait peut-être parler d'avenir dans le domaine des pêches?

[Traduction]

M. Neville Samson: Ceux qui ont une certaine compréhension des événements passés comprennent forcément que pour attraper de la morue, il est essentiel d'avoir des aliments que la morue peut manger. Il est d'abord nécessaire de reconstituer les stocks de poisson pélagique et de les gérer pour qu'ils atteignent un niveau assez viable pour créer des emplois; il est en outre impératif de procurer aux phoques d'autres aliments que la morue du Nord.

[Français]

M. Raynald Blais: Peut-on dire aussi qu'ailleurs sur cette planète qu'est la Terre, il y a des endroits où on a connu des problèmes relativement à la morue, notamment en Islande, et où on s'est relativement bien sorti d'affaire? Autrement dit, est-ce qu'on peut encore avoir confiance, à la condition d'entreprendre les bonnes actions?

[Traduction]

M. Neville Samson: La pêche islandaise a connu une reprise. L'Islande a pris des mesures radicales pour protéger ses stocks.

D'après ce que j'ai pu constater, notre pays n'a pas la volonté politique de prendre les mesures nécessaires pour protéger les stocks. Je vous regarde, vous et vous aussi. Je vous le dis, ce pays n'a pas la volonté politique nécessaire et, en raison de la faible population de notre province, je ne pense pas que vous puissiez trouver la volonté politique nécessaire à Ottawa.

[Français]

M. Raynald Blais: Est-ce que cette volonté politique pourrait passer par des interventions à l'égard de la surpêche? Plus tôt, vous avez parlé de la surpêche. Y aurait-il d'autres interventions? Il y a d'autres endroits où on pourrait intervenir politiquement, en posant des actions concrètes qui auraient des résultats concrets pour vous, à Bonavista.

[Traduction]

M. Neville Samson: Je pense que nous y travaillons depuis des années—la fermeture de la pêche à la morue remonte à 1992—et

nous en avons parlé à de nombreux députés. La dernière personne à laquelle j'en ai parlé, si je ne me trompe, pour obtenir de l'information sur ce que l'on comptait faire, est George Baker; on préparait alors un document qui devait être présenté au gouvernement fédéral. M. Stoffer était d'ailleurs présent. Cela se passait à Catalina, à l'école primaire de Catalina. J'ai dit à M. Baker ce qu'on allait faire de son étude et je n'ai remarqué aucun changement depuis.

[Français]

M. Raynald Blais: Finalement, la réponse à tout cela est qu'il doit y avoir une volonté politique.

• (1230)

[Traduction]

M. Neville Samson: La volonté politique est essentielle. Nous pouvons aller pêcher tous les jours. S'il n'y a pas de poisson à capturer, nous ne ramènerons rien. Si nous n'avons pas la volonté politique d'augmenter les stocks pour qu'ils atteignent un niveau commercialement viable, ce serait tout aussi bien qu'ils disparaissent complètement.

[Français]

M. Raynald Blais: La même chose pourrait se produire en ce qui a trait à l'assurance-emploi ou au développement des régions éloignées comme la vôtre et la mienne. S'il y avait une véritable volonté politique d'aider ces régions, nous ne serions pas ici aujourd'hui à nous demander s'il y a un avenir à Bonavista, en Gaspésie ou aux Îles-de-la-Madeleine.

[Traduction]

M. Neville Samson: Je suis entièrement d'accord avec vous. Vous avez parfaitement raison.

En fait, d'ici une dizaine d'années, en l'absence de volonté politique de prendre des mesures dans le secteur de la pêche pour aider les pêcheurs et les jeunes qui tentent de vivre de la pêche... Rien que dans la péninsule de Bonavista, et dans d'autres régions de Terre-Neuve, surtout d'après ce que j'ai vu au cours des voyages que j'ai faits dans la partie nord de la péninsule, c'est-à-dire dans la région de Trepassey... Il suffit d'aller sur la côte sud-ouest, à Ramea, pour le constater. En l'absence de volonté politique de prendre des mesures contre la surpêche étrangère en particulier, toutes les collectivités qui ont fourni un jour de l'emploi...

Dans l'usine où j'ai travaillé, je travaillais dans le bureau. Pendant 20 ans, nous avons eu une masse salariale de 15 millions de dollars, sans compter la rémunération des équipages de chalutiers. Il s'agissait uniquement de la rémunération des travailleurs de l'usine. Sur la liste de paye, il y avait des habitants de Clarendville et un grand nombre de travailleurs de Bonavista, des deux côtés de la péninsule, du côté de la baie de Bonavista et du côté de la baie de la Trinité. C'était une des régions les plus prospères de cette province.

Le directeur de l'usine faisait souvent des commentaires en ma présence. J'ai été président du syndicat pendant 14 ans. On avait une équipe de jour qui quittait à 16 heures et une équipe de nuit qui commençait à travailler à 17 heures. Des travailleurs arrivaient dans le stationnement lorsque ceux de l'équipe précédente s'en allaient. Le directeur me disait ceci: «Regarde: il y a plus de voitures neuves ici qu'à l'édifice de la Confédération». Aujourd'hui, il n'y a plus de travailleurs pour utiliser les terrains de stationnement.

Le président suppléant (M. Scott Simms): Je vous remercie, monsieur Samson.

Nous devons passer maintenant à la période suivante de cinq minutes.

Monsieur Stoffer.

[Français]

Merci, monsieur Blais.

[Traduction]

M. Peter Stoffer: Je vous remercie encore une fois.

Sur le plan historique, lorsqu'on examine certains rapports... Vous avez parfaitement raison, c'était notre rapport sur la côte est; c'était un rapport unanime. La préparation de ce rapport a coûté cher aux contribuables. Le comité a discuté de chaque terme du rapport pour qu'il soit approuvé à l'unanimité et nous l'avons présenté à la Chambre. M. Matthews le sait également; il a participé à sa préparation.

Des citoyens qui viennent témoigner et leur famille sont exaspérés et sont au désespoir... M. Matthews m'a rappelé ce matin l'histoire d'un monsieur qui nous a montré son carnet de banque et qui nous a parlé de la façon dont lui-même et les membres de sa famille étaient vêtus et de leur désespoir... Nous avons entendu des commentaires concernant un service d'incendie composé de pompiers bénévoles, qui a disparu parce que les bénévoles sont allés s'établir ailleurs. Il n'y avait plus de service d'incendie. La population était au désespoir.

Ce qui m'étonne, et c'est tout à l'honneur des habitants de Terre-Neuve et du Labrador, c'est qu'ils se présentent malgré tout à nos audiences aujourd'hui. Vous avez fait ceci, vous avez le t-shirt, nous avons préparé le rapport et, malgré cela, sept ans plus tard, tout est à recommencer parce que la situation ne s'est pas améliorée.

M. Neville Samson: Exactement.

M. Peter Stoffer: Je vous remercie sincèrement, ainsi que les quelques personnes qui sont restées dans la région, d'avoir encore confiance dans le système. Je ne peux pas faire le moindre reproche aux travailleurs qui ont décidé d'abandonner la partie et d'aller s'établir ailleurs pour subvenir aux besoins de leur famille. C'est tout à fait normal.

Ce qui m'intrigue, c'est que quelques personnes ont signalé au fil des ans que le déclin de la pêche ne s'est pas amorcé lorsqu'on a commencé à utiliser fréquemment des chalutiers pour la pêche mais plutôt en 1982, à la parution du fameux rapport Kirby. Votre exaspération m'indique que vous n'en avez peut-être pas la même opinion que moi, mais ce rapport a instauré FPI et National Sea, et a ainsi protégé de nombreuses petites entreprises de la faillite. Un grand nombre de petites entreprises qui étaient au bord de la faillite ont reçu un gros coup de pouce des contribuables canadiens pour créer ces deux grandes entreprises. M. Gus Etchegary fera d'autres commentaires à ce sujet plus tard.

Je voudrais si possible que vous nous indiquiez, ou que M. Stagg nous indique, quelle influence le rapport Kirby a eue sur le déclin de la pêche ou bien s'il a eu une influence positive. C'est une question insidieuse.

M. Harry Stagg: Le rapport Kirby nous a indiqué que dans deux ans, il n'y aurait pas assez d'usines sur l'île pour transformer le poisson pêché et, quelques années plus tard, John Crosbie a fermé la pêche. Durant ces années, on avait toutefois implanté de nouvelles usines, ce qui n'a pas arrangé les choses.

•(1235)

Le président suppléant (M. Scott Simms): Voulez-vous continuer, monsieur Stoffer?

M. Peter Stoffer: J'aimerais savoir si vous étiez alors membre du Conseil pour la conservation des ressources halieutiques. En effet, vous êtes là depuis 1973. Aux fins du compte rendu, j'aimerais

savoir si vous et le syndicat étiez en faveur du rapport Kirby et de ses recommandations, à sa publication, ou si vous aviez d'autres questions. Pensez-vous que c'était la bonne façon de s'y prendre ou bien était-ce le contraire?

M. Neville Samson: Cela dépend, je suppose, de la compagnie pour laquelle vous travaillez, pour Fishery Products par exemple, et saviez qu'elle n'aurait pas de problèmes financiers et que sa croissance se faisait aux dépens de quelques plus petites entreprises de la province; j'avoue en toute franchise que les autres travailleurs et moi étions en faveur de la plupart des recommandations du rapport Kirby, parce que Fishery Products était au bord de la faillite; la situation était à mon avis très semblable à la situation actuelle.

M. Peter Stoffer: Avec le recul, pensez-vous que cela a aggravé la situation, que cela l'a améliorée ou que ce fut un facteur atténuant dans le contexte du déclin de la pêche?

M. Neville Samson: Comme je l'ai indiqué dans mon rapport, et j'y reviens, le déclin de la pêche a commencé lorsque les autorités se sont mises à mépriser l'information communiquée par les personnes ayant une expérience pratique, c'est-à-dire par les pêcheurs. On ne tenait pas compte du tout de l'information qu'ils donnaient. Ils étaient pourtant bien placés pour savoir qu'il aurait fallu réduire les quotas.

À une certaine époque, on avait mis en place un quota côtier et un quota hauturier. Je vais vous expliquer de quoi il s'agissait. Si le quota côtier de 25 000 tonnes de poisson n'avait pas été capturé par exemple, ces 25 000 tonnes étaient ajoutées au quota hauturier. Savez-vous pourquoi les 25 000 tonnes de poisson du quota côtier n'avaient pas été capturées? Parce que le poisson avait disparu et il avait disparu faute de gestion des stocks.

Le gouvernement n'avait pas divisé l'océan en zones pour faciliter la tâche aux compagnies. Il l'a fait en fin de compte, mais ce n'était pas le but initial. Le but était d'amorcer un processus de conservation de la morue du Nord, mais ce processus n'a pas été poussé assez loin.

Vous vous souvenez de Leslie Harris qui a souvent fait des recommandations au ministère des Pêches et des Océans au sujet des quotas qu'il aurait fallu établir. Lorsqu'il a été mis en place, le système des quotas était toujours fondé sur la quantité de poisson débarqué. Le MPO réunissait tous les reçus et indiquait la quantité de poisson prélevée sur le quota, qu'il s'agisse du flétan noir, de la limande à queue jaune ou de toute autre espèce sur laquelle le MPO assurait une surveillance, c'est-à-dire sur pratiquement toutes les espèces vivant dans l'océan, depuis le homard jusqu'à l'éperlan.

Lorsque la gloutonnerie des entreprises—c'est ainsi que je l'appelle—a pris des proportions démesurées, les ministres des Pêches ont cessé de tenir compte des données scientifiques et ils ont refusé de suivre les conseils des personnes qui avaient une expérience pratique, c'est-à-dire des pêcheurs, et qui savaient très bien que ce stock était extrêmement menacé, d'après moi... Le moratoire aurait dû être mis en place ou les quotas réduits beaucoup plus tôt.

Le président suppléant (M. Scott Simms): Merci beaucoup, monsieur Samson.

Je donne maintenant la parole à M. Murphy pour les cinq dernières minutes.

L'hon. Shawn Murphy: Ma question porte sur certains des commentaires que vous avez faits au sujet des grandes compagnies, monsieur Samson. Vous avez soulevé la question plus tôt et je voudrais simplement demander des informations plus précises.

Vous travaillez pour FPI depuis 32 ans, si j'ai bien compris. Certaines des grandes compagnies transforment de grosses quantités de poissons; elles ne transforment pas le poisson comme tel, mais l'expédient en Chine pour la transformation puis le rapatrient au Canada. Est-ce que FPI le fait également?

• (1240)

M. Neville Samson: Certainement.

L'hon. Shawn Murphy: Et National Sea?

M. Neville Samson: Posez la question à ce monsieur.

L'hon. Shawn Murphy: Quelles espèces sont expédiées en Chine?

M. Neville Samson: Surtout le crabe.

L'hon. Shawn Murphy: C'est donc surtout le crabe de Terre-Neuve qui est expédié en Chine.

M. Neville Samson: Pour la retransformation.

L'hon. Shawn Murphy: Est-il congelé, puis dégelé pour la transformation et réexpédié...

M. Neville Samson: Il est transformé partiellement. Si vous travaillez au bureau, vous appelleriez ça le TEC, ou travail en cours.

L'hon. Shawn Murphy: Il est ensuite expédié sur les marchés européens, asiatiques ou réimporté en Amérique du Nord. Est-ce bien cela?

M. Harry Stagg: Il est expédié aux États-Unis. Il se vend moins cher.

L'hon. Shawn Murphy: En grosses quantités?

M. Harry Stagg: C'est cela.

L'hon. Shawn Murphy: Nous discutons du déclin de la pêche et il y a eu un effondrement de la pêche à la morue mais, quand on considère les revenus qu'elle génère au Canada Atlantique, la pêche comme telle est encore un secteur assez prospère. Le crabe, la crevette et le homard ont remplacé la plupart des poissons de fond. Si le crabe était transformé au Canada plutôt qu'en Chine, cela aiderait certainement les travailleurs que vous représentez.

M. Neville Samson: Absolument.

L'hon. Shawn Murphy: En avez-vous déjà discuté avec FPI, c'est-à-dire avec vos employeurs? En a-t-on déjà discuté?

M. Neville Samson: Je vous rappelle qu'une grosse réorganisation a eu lieu à FPI et qu'un nouveau conseil d'administration a été mis en place. Je pense que l'objectif de ce nouveau conseil d'administration est de mener FPI à la faillite et de vendre l'entreprise en pièces détachées, surtout pour donner le contrôle à John Risley et à Clearwater.

L'hon. Shawn Murphy: D'autres espèces que le crabe sont expédiées en Chine, si j'ai bien compris?

M. Neville Samson: Oui.

L'hon. Shawn Murphy: Quelles autres espèces?

M. Neville Samson: La morue et la limande reviennent en paquets et nous l'achetons dans les supermarchés.

L'hon. Shawn Murphy: Par conséquent, si j'ai bien compris, si l'on faisait la transformation du poisson capturé à Terre-Neuve ici, cela créerait de nombreux emplois supplémentaires pour les travailleurs d'usine de la province.

M. Neville Samson: Absolument. Si nous assurions la transformation des captures des flottilles étrangères, l'usine tournerait probablement à plein rendement, comme il y a une vingtaine d'années.

L'hon. Shawn Murphy: Voilà, c'est tout.

Le président suppléant (M. Scott Simms): Il vous reste deux minutes, monsieur Matthews. Voulez-vous partager le temps dont vous disposez?

M. Bill Matthews: Je voudrais des éclaircissements en ce qui concerne la limande. On expédie le poisson entier sur glace. Il est transformé en Chine et il revient au Canada où il est vendu dans les supermarchés. C'est un produit de FPI, mais qui est conditionné en Chine.

Le président suppléant (M. Scott Simms): Je vous remercie.

La discussion est terminée. Nous avons alloué 30 minutes pour vos exposés, 15 minutes à chacun, mais vous n'avez utilisé que 15 minutes en tout. Je pensais que nous finirions tôt, mais nous sommes sept minutes en retard sur l'horaire. Je pense que ce fait démontre l'importance des commentaires que vous aviez à faire.

Messieurs Samson et Stagg, je ne sais pas si je peux parler au nom de tous mes collègues, mais probablement: je suis très impressionné par votre connaissance générale du secteur, qui ne se limite pas au travail à l'usine où vous êtes employés, et par tous les événements que vous avez vécus. Nous sommes ici justement pour faire un bilan historique de la situation et c'est ce que vous avez fait. Je vous remercie.

M. Keddy a dit tout à l'heure que c'était un bon exposé et c'est aussi mon avis. J'approuve donc entièrement ce commentaire de M. Keddy.

Je vous remercie d'avoir exposé vos opinions et fait des suggestions. Je vous remercie d'avoir accepté notre invitation et d'avoir brossé un tableau de la situation qui est d'une grande limpidité.

Nous suspendrons la séance pour le dîner, puis nous reviendrons à 14 heures. Nous écouterons alors le témoignage des exploitants pêcheurs.

Voilà. Je vous demande d'applaudir les témoins.

Des voix: Bravo!

Le président suppléant (M. Scott Simms): La séance est suspendue.

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

Published under the authority of the Speaker of the House of Commons

Aussi disponible sur le réseau électronique « Parliamentary Internet Parlementaire » à l'adresse suivante :

Also available on the Parliamentary Internet Parlementaire at the following address:

<http://www.parl.gc.ca>

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.